



Assemblée générale

Distr. générale
26 mars 2009
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2010-2011*

Titre V

Coopération régionale pour le développement

Chapitre 21

Développement économique et social en Asie occidentale

(Programme 18 du cadre stratégique pour la période 2010-2011)**

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	3
A. Organes directeurs	9
B. Direction exécutive et administration	10
C. Programme de travail	15
Sous-programme 1. Gestion intégrée des ressources naturelles à l'appui du développement durable	16
Sous-programme 2. Politiques sociales intégrées	20
Sous-programme 3. Développement économique et intégration	25
Sous-programme 4. Utilisation de l'informatique et de la télématiques aux fins de l'intégration régionale	29
Sous-programme 5. Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits	33
Sous-programme 6. Promotion de la femme	36
Sous-programme 7. Atténuation des conflits et développement	40

* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-quatrième session, Supplément n° 6 (A/64/6/Add.1)*.

** *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-troisième session, Supplément n° 6 (A/63/6/Rev.1)*.



D.	Appui au programme.	43
Annexe		
	Produits de l'exercice 2008-2009 non reconduits en 2010-2011	48

Vue d'ensemble

Tableau 21.1

Prévisions de dépenses

Projet du Secrétaire général	65 883 200
Montant révisé des crédits ouverts pour 2008-2009	64 718 700 dollars
^a Aux taux de 2008-2009.	

Tableau 21.2

Tableau d'effectifs proposé

	Nombre de postes	Classe
Budget ordinaire		
Postes proposés pour l'exercice biennal 2010-2011	261	1 SGA, 1 D-2, 7 D-1, 24 P-5, 35 P-4, 29 P-3, 18 P-2, 2 AN, 1 SM, 143 LL
Postes nouveaux	1	1 AN (appui au programme)
Suppressions	1	1 AL (appui au programme)
Postes approuvés pour l'exercice biennal 2008-2009	261	1 SGA, 1 D-2, 7 D-1, 24 P-5, 35 P-4, 29 P-3, 18 P-2, 1 AN, 1 SM, 144 AL

Abbreviations : SGA = secrétaire général adjoint; SM = agent du Service mobile; AL = agent local; AN = administrateur recruté sur le plan national.

- 21.1 L'orientation générale du programme 18 est la suivante : promouvoir un développement global, équitable, intégré et durable ainsi qu'une coopération économique et sociale dans la région, mais aussi maintenir et renforcer les relations économiques entre les pays membres de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) et les autres pays. La CESAO est responsable de l'exécution du programme.
- 21.2 Les grands principes sur lesquels repose le programme sont exposés dans les résolutions 1818 (LV) et 1985/69 du Conseil économique et social, par lesquelles celui-ci a établi le mandat de la Commission économique pour l'Asie occidentale et l'a modifié de manière à mettre l'accent sur la dimension sociale de la mission de la Commission. L'orientation du programme est également définie par la résolution 2005/50 du Conseil économique et social, dans laquelle celui-ci a prié la Commission de fournir un appui aux pays membres pour qu'ils atteignent les objectifs du Millénaire pour le développement, notamment en renforçant leurs capacités en matière de formulation de politiques, de suivi des progrès réalisés, d'évaluation de leur impact et d'établissement de rapports régionaux. En outre, dans sa résolution 269 (XXIV), la Commission a prié son secrétariat exécutif de renforcer la cohésion et les synergies avec les autres organismes régionaux des Nations Unies et, en s'appuyant sur le rôle moteur de la Commission au sein du Groupe de coordination régionale, de favoriser les partenariats et la coopération avec ces organismes.
- 21.3 La CESAO et les quatre autres commissions régionales, qui remplissent un double rôle – branches régionales de l'ONU, elles font aussi partie intégrante du cadre institutionnel des régions qu'elles représentent –, continueront à poursuivre les principaux objectifs qu'elles ont en commun, à savoir

favoriser l'intégration économique aux niveaux sous-régional et régional; promouvoir la mise en œuvre sur le plan régional des objectifs de développement arrêtés à l'échelle internationale, notamment les objectifs du Millénaire; et favoriser le développement durable au niveau régional en contribuant à combler les lacunes économiques, sociales et environnementales dans leurs pays membres et sous-régions respectifs. Afin de parvenir à ces objectifs, les commissions régionales, par leur pouvoir rassembleur, continueront d'entretenir le dialogue multilatéral, le partage des connaissances et la constitution de réseaux sur le plan régional et elles travailleront ensemble à la promotion de la coopération intrarégionale et interrégionale, à la fois entre elles et au moyen d'une collaboration avec d'autres organisations sous-régionales et régionales.

- 21.4 La région a enregistré des progrès inégaux dans le domaine du développement social, en particulier dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Certains pays ont mis au point des mécanismes pour investir les réserves de capitaux accumulés engendrées par les cours élevés de l'énergie, qui ont contribué à accélérer la croissance économique et le développement social. Les résultats économiques des pays de la région se ressentent toujours de l'instabilité politique, de l'occupation étrangère et du manque de réformes adéquates. La gouvernance est un autre domaine qui demande une attention urgente : il faut instaurer des mécanismes de prise de décisions et de mise en œuvre transparents et sans exclusive afin que l'efficacité préside à la gestion des biens collectifs et à la prestation des services publics. Dans ce contexte, la région demeure aux prises avec des disparités croissantes à l'intérieur de certains pays, ou d'un pays à l'autre, en matière de revenus et de répartition de la richesse.
- 21.5 En outre, on prévoit que les changements climatiques à l'échelle de la planète auront une incidence négative sur le développement économique et social de la région, surtout lorsque les ressources en eau et les terres cultivables viendront à manquer pour répondre aux besoins fondamentaux de sa population. Ce sont les pauvres et les autres groupes vulnérables, notamment les femmes et les jeunes sans emploi, qui devraient souffrir le plus de ces changements climatiques préjudiciables, en particulier dans les zones de conflit, ce qui ne fera qu'aggraver l'instabilité dans la région. En décembre 2007, le Conseil des ministres arabes chargés de l'environnement (organe subsidiaire de la Ligue des États arabes) a donc adopté une déclaration ministérielle sur les changements climatiques, qui servira de base à l'action qui sera menée dans les prochaines années, dans laquelle il a exprimé sa position face aux problèmes suscités par ces phénomènes. Dans cette déclaration, les ministres arabes ont souligné que les pays développés devraient aider les pays en développement, y compris les pays arabes, à relever le défi de l'adaptation aux changements climatiques, comme ils se sont engagés à le faire, et affirmé par ailleurs qu'ils s'engageaient, entre autres, à inclure dans toutes les politiques de développement durable nationales et régionales des volets consacrés au règlement des problèmes que les changements climatiques posaient dans tous les secteurs, en harmonie avec les impératifs de la croissance économique viable et avec les efforts menés pour éliminer la pauvreté, et à adopter des plans d'action nationaux et régionaux pour faire face aux changements climatiques.
- 21.6 Il est donc essentiel que les efforts collectifs s'intensifient dans la région pour qu'il soit possible de faire face à ces problèmes cruciaux au moyen d'initiatives en faveur d'une intégration régionale dont la promotion soit assurée par la CESAO. Afin d'accélérer cette intégration, il est fondamental de faciliter les échanges et les investissements intrarégionaux, d'intégrer l'infrastructure des transports et celle des communications, d'harmoniser les modalités visant à faciliter le commerce et les transports et de coordonner plans et stratégies en faveur du développement du secteur de l'informatique et de la télématique selon les prescriptions de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information, adopté lors du Sommet mondial sur la société de l'information (Tunis, 2005). Il faut poursuivre des politiques sociales intégrées, qui équilibrent développement économique et besoins sociaux, avec clairvoyance et détermination.

- 21.7 Il demeure essentiel de renforcer la capacité institutionnelle en matière de statistiques pour que les pays de la région produisent en temps opportun des statistiques plus nombreuses et plus fiables, qui soient comparables, tiennent compte des différences entre les sexes et puissent être utilisées pour l'élaboration de politiques et de programmes, mais aussi pour le suivi des progrès effectués sur la voie de la réalisation des objectifs de développement arrêtés sur le plan international, notamment les objectifs du Millénaire. Il importe de plus en plus d'examiner les effets de l'occupation étrangère sur le développement économique et social de la région. En tant qu'organisme de l'ONU dans la région, la CESAO continuera de plaider pour l'égalité des sexes et la promotion de la femme, en accordant l'attention voulue aux spécificités et aux valeurs régionales; elle apportera son plein appui aux pays membres dans le cadre de leur participation à l'examen de l'application de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing qui aura lieu en 2010 (Beijing+15) et donnera suite aux documents qui en seront issus. D'un bout à l'autre de l'exécution du programme, la priorité ira aux pays les moins avancés et à ceux qui connaissent un conflit.
- 21.8 Au cours de la période biennale 2010-2011, la CESAO poursuivra l'objectif du programme en promouvant l'intégration économique et sociale aux niveaux sous-régional et régional et en encourageant la solidarité sur la scène politique internationale et dans l'économie mondiale. Cette intégration régionale sera étendue à la région arabe par l'intermédiaire de partenariats stratégiques avec le bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et avec des organisations régionales et sous-régionales telles que la Ligue des États arabes et le Conseil de coopération du Golfe (CCG). Le programme se décompose en sept sous-programmes interdépendants, axés sur quatre domaines prioritaires au niveau régional et sur trois questions intersectorielles, dont le détail est présenté ci-après :
- a) Stimulation de la gestion viable de l'eau, de l'énergie et des autres ressources naturelles, l'attention voulue étant accordée aux changements climatiques;
 - b) Promotion de politiques sociales intégrées;
 - c) Stimulation du développement économique durable sur la base d'une productivité et d'une compétitivité accrues et au moyen de l'intégration et de la coopération régionales nécessaires à l'heure de la mondialisation;
 - d) Accélération du développement, de l'adaptation, de la diffusion et de l'utilisation des technologies de pointe;
 - e) Développement accru des capacités en matière de statistique;
 - f) Promotion de la prise en compte systématique de la parité des sexes; promotion de la femme et de sa participation effective;
 - g) Attention particulière accordée aux populations qui vivent dans des pays en proie à un conflit.
- 21.9 La CESAO effectuera un travail analytique et normatif en tirant parti du savoir qu'elle a accumulé et de ses compétences multidisciplinaires spécialisées et mènera en parallèle des activités de coopération technique. Elle encouragera le dialogue multilatéral, la mise en commun des connaissances et l'établissement de liens de collaboration dans le cadre de l'application des textes issus de ses travaux consacrés aux questions intéressant le développement aux niveaux national, régional et international, en tenant dûment compte des documents issus de la réunion mondiale sur la coopération Sud-Sud organisée à l'occasion du trentième anniversaire de l'adoption du Plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en développement. Conformément à ce qui constitue une priorité de l'ONU à l'échelle mondiale, la prise en compte systématique de la parité des sexes sera prônée dans l'ensemble du programme et au sein de la Commission. Les enseignements tirés de l'évaluation seront mis à profit pour améliorer encore le programme, en tenant compte de l'engagement pris par l'ONU de

promouvoir l'évaluation en tant qu'outil d'amélioration de la diffusion du savoir et de la responsabilisation.

21.10 L'appui régional fourni par la Commission devrait contribuer à :

- a) Accroître les capacités nationales en matière d'élaboration et de mise en œuvre de politiques et programmes économiques et sociaux en faveur des pauvres, qui associent toutes les parties, mais aussi de gestion des questions transfrontières;
- b) Améliorer les actions communes menées pour surmonter les problèmes pluridimensionnels que connaissent les pays de la région grâce à la coordination des initiatives et au regroupement des ressources des entités des Nations Unies;
- c) Améliorer les travaux du Conseil économique et social et de ses commissions techniques aux fins de l'examen et de l'évaluation des progrès accomplis dans l'application des textes issus des conférences et réunions au sommet des Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes;
- d) Développer le partage des connaissances et la coopération Sud-Sud entre les pays de la région et avec les pays d'autres régions de façon à promouvoir la coopération régionale et interrégionale.

21.11 Des consultations articulées autour des modules thématiques ont eu lieu entre les entités compétentes du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales, dont on s'attend qu'elles aboutissent à une meilleure coordination et à une collaboration renforcée dans les secteurs économique et social entre les programmes du Secrétariat intéressant les principaux domaines d'activité commun. Au niveau régional, la CESAIO jouera un rôle moteur au sein du Groupe de coordination régionale en vue de déterminer les domaines prioritaires dans lesquels les organismes compétents du système des Nations Unies peuvent apporter un appui collectif aux activités menées en faveur du développement dans la région, mais aussi dans le cadre plus large de la région arabe.

21.12 Les ressources demandées au présent chapitre pour l'exercice biennal 2010-2011 s'élèvent à 65 883 200 dollars, soit une augmentation de 1 164 500 dollars (1,8 %) par rapport au montant révisé des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2008-2009. L'augmentation dont rend compte le tableau 21.5 ci-dessous peut se résumer comme suit :

- a) La diminution de 3 400 dollars à la rubrique Direction exécutive et administration se rapporte aux objets de dépense autres que les postes;
- b) L'augmentation de 1 365 100 dollars à la rubrique Programme de travail est le résultat de :
 - i) une augmentation de 1 353 700 dollars au titre de l'effet-report de la création de six postes (1 P-4 au sous-programme 1, 1 P-4 au sous-programme 2, 1 P-4 au sous-programme 3, 1 P-5 et un administrateur recruté sur le plan national au sous-programme 4 et 1 P-3 au sous-programme 5) lors de l'exercice biennal 2008-2009; et ii) une légère augmentation aux rubriques autres que pour les postes (11 400 dollars);
- c) La diminution de 197 200 dollars à la rubrique Appui au programme est le résultat net des changements ci-après : i) une diminution de 210 400 dollars des ressources au titre des rubriques autres que pour les postes financés par des crédits non renouvelables affectés à l'aménagement des bureaux, au mobilier et au matériel de bureautique pour six nouveaux postes créés à compter de 2009 dans le cadre de la résolution 63/260 de l'Assemblée générale sur les activités touchant au développement, en partie compensée par ii) une augmentation nette de 13 200 dollars au titre de la création d'un poste d'administrateur recruté sur le plan national pour la gestion des installations et la suppression d'un poste d'agent local dans les Services centraux d'appui de la Division des services administratifs.

- 21.13 Au cours de l'exercice biennal 2010-2011, il est prévu de compléter les ressources du budget ordinaire par des fonds extrabudgétaires d'un montant de 7 796 500 dollars afin de financer des activités visant à renforcer les capacités nationales, y compris sous forme de missions de services consultatifs, d'ateliers de formation et de projets opérationnels. La réduction du montant global des ressources extrabudgétaires correspond à la suspension d'une contribution du Fonds d'affectation spéciale pour l'Iraq du Groupe des Nations Unies pour le développement.
- 21.14 La liste des publications à inscrire au programme de travail a été étudiée au niveau de chaque sous-programme. On trouvera dans le tableau ci-dessous et dans la section « Produits » de chacun des sous-programmes une prévision concernant les publications en série et les publications isolées.

Tableau 21.3

Répartition des publications

<i>Publications</i>	<i>2006-2007 (nombre effectif)</i>	<i>2008-2009 (nombre estimatif)</i>	<i>2010-2011 (nombre estimatif)</i>
Publications en série	27	34	29
Publications isolées	17	25	16
Total	44	59	45

- 21.15 Conformément à la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, en date du 23 décembre 2003, les ressources devant être affectées au suivi et à l'évaluation s'élèveraient à 548 200 dollars, soit l'équivalent en mois de travail de 22 administrateurs recrutés sur le plan international et de 19 administrateurs recrutés sur le plan national, montant qui serait imputé sur le budget-programme et qui serait réparti entre les sous-programmes 1 à 7.
- 21.16 La ventilation en pourcentage des ressources prévues au présent chapitre est donnée dans le tableau 21.4 ci-après.

Tableau 21.4

Récapitulation des ressources par composante

(En pourcentage)

<i>Composante</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
A. Organes directeurs	0,2	–
B. Direction exécutive et administration	5,7	–
C. Programme de travail		
1. Gestion intégrée des ressources naturelles pour le développement durable	10,1	3,0
2. Politiques sociales intégrées	9,3	6,4
3. Développement économique et intégration	12,1	16,2
4. Utilisation de l'informatique et de la télématique aux fins de l'intégration régionale	7,2	4,2
5. Statistiques pour l'élaboration de politiques fondées sur la connaissance des faits	6,3	9,4
6. Promotion de la femme	3,9	2,5
7. Atténuation des conflits et développement	3,2	51,3
Total partiel C	52,1	93,0

Titre V Coopération régionale pour le développement

<i>Composante</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
D. Appui au programme	42,0	7,0
Total	100,0	100,0

Tableau 21.5

Ressources nécessaires par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

<i>Sous-programme</i>	<i>2006-2007 (dépenses effectives)</i>	<i>2008-2009 (crédits ouverts)</i>	<i>Augmentation</i>		<i>Total avant actua- lisation des coûts</i>	<i>Actua- lisation des coûts</i>	<i>2010-2011 (montant estimatif)</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pour- centage</i>			
A. Organes directeurs	88,0	144,8	—	—	144,8	17,9	162,7
B. Direction exécutive et administration	2 884,9	3 749,6	(3,4)	(0,1)	3 746,2	319,2	4 065,4
C. Programme de travail	26 951,5	32 941,5	1 365,1	4,1	34 306,6	2 782,9	37 089,5
D. Appui au programme	28 393,8	27 882,8	(197,2)	(0,7)	27 685,6	2 816,8	30 502,4
Total (1)	58 318,3	64 718,7	1 164,5	1,8	65 883,2	5 936,8	71 820,0

2) Fonds extrabudgétaires

	<i>2006-2007 (dépenses effectives)</i>	<i>2008-2009 (montant estimatif)</i>	<i>2010-2011 (montant estimatif)</i>
Total (2)	9 884,7	9 466,8	7 796,5
Total [(1) + (2)]	68 203,0	74 185,5	79 616,5

Tableau 21.6

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
			Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	2008- 2009	2010- 2011	2008- 2009	2010- 2011	2008- 2009	2010- 2011	2008- 2009	2010- 2011
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	—	—	—	—	1	1
D-2	1	1	—	—	—	—	1	1
D-1	7	7	—	—	—	—	7	7
P-5	24	24	—	—	—	—	24	24
P-4/3	64	64	—	—	—	—	64	64
P-2/1	18	18	—	—	—	—	18	18
Total partiel	115	115	—	—	—	—	115	115

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
			Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
			2008- 2009	2010- 2011	2008- 2009	2010- 2011		
Autres catégories								
Administrateurs recrutés sur le plan national	1	2	—	—	—	—	1	2
Agents recrutés sur le plan local	144	143	—	—	—	—	144	143
Agents du Service mobile	1	1	—	—	—	—	1	1
Total partiel	146	146	—	—	—	—	146	146
Total	261	261	—	—	—	—	261	261

A. Organes directeurs

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 144 800 dollars

- 21.17 La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale compte 14 États membres.
- 21.18 La Commission, qui relève du Conseil économique et social, assure la direction de l'ensemble des travaux de son secrétariat. Elle se réunit pendant cinq jours ouvrables une fois tous les deux ans, en règle générale à son siège. Conformément à la résolution 223 (XX) qu'elle a adoptée à sa vingtième session le 27 mai 1999, le Comité préparatoire se réunit avant la session plénière de la Commission pour examiner les points de l'ordre du jour. En conséquence, en 2010, la Commission tiendra sa vingt-sixième session, durant laquelle trois journées seront consacrées à la réunion du Comité préparatoire, qui seront suivies de deux journées consacrées à la session plénière au niveau ministériel.
- 21.19 Le Comité technique se réunit deux fois par an pour conseiller le secrétariat de la CESAO sur les questions inscrites au programme, y compris le projet de cadre stratégique, le programme de travail proposé et le suivi de la mise en œuvre du programme de travail, la mobilisation des ressources extrabudgétaires, le suivi des résolutions de la Commission, et pour dresser la liste des nouvelles questions économiques et sociales à l'intention de la Commission. Le Comité technique a été créé en application de la décision prise par la Commission à sa vingt-quatrième session afin de renforcer l'interaction et de resserrer les consultations entre les membres de la Commission et son secrétariat sur les questions de fond en matière de développement.
- 21.20 La Commission comprend sept comités intergouvernementaux subsidiaires spécialisés, six se réunissant tous les deux ans et un annuellement¹. Au cours de l'exercice biennal 2010-2011, le calendrier des réunions de ces comités et du Comité technique s'établira comme suit :
- Huitième session du Comité de l'énergie (sous-programme 1) (2 jours en 2010);
 - Neuvième session du Comité des ressources en eau (sous-programme 1) (3 jours en 2010);
 - Huitième session du Comité du développement social (sous-programme 2) (3 jours en 2011);
 - Onzième et douzième sessions du Comité des transports (sous-programme 3) (3 jours en 2010 et 3 jours en 2011);

¹ Le Comité des transports se réunit chaque année, ainsi que le prévoit la résolution 229 (XXI) de la CESAO en date du 11 mai 2001 sur la fréquence des sessions de ce comité.

- e) Septième session du Comité technique sur la libéralisation du commerce international et la mondialisation de l'économie dans les pays de la région de la CESAO (sous-programme 3) (2 jours en 2011);
 - f) Neuvième session du Comité de statistique (sous-programme 5) (3 jours en 2010);
 - g) Cinquième session du Comité pour les femmes (sous-programme 6) (3 jours en 2011);
 - h) Cinquième session du Comité technique (2 jours en 2010);
 - i) Sixième session du Comité technique (2 jours en 2010);
 - j) Septième session du Comité technique (2 jours en 2011);
 - k) Huitième session du Comité technique (2 jours en 2011).
- 21.21 Le Comité consultatif des ambassadeurs se réunit deux fois par an pour poursuivre le dialogue entre le secrétariat et les États membres. Il se compose des chefs des missions diplomatiques dans le pays hôte de la Commission, ainsi que d'un haut représentant du pays hôte. Le Comité consultatif remplit une mission de consultation et constitue le principal moyen de communication entre les États membres et le secrétariat de la CESAO et entre les États eux-mêmes pour les questions importantes qui sont soulevées entre les sessions biennales (deux fois 1 journée en 2010 et deux fois 1 journée en 2011).
- 21.22 Le nombre total de jours de réunion des organes délibérants s'élève à 35.

Tableau 21.7

Ressources nécessaires : organes directeurs

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Autres objets de dépense	144,8	144,8	—	—
Total	144,8	144,8	—	—

- 21.23 Le montant de 144 800 dollars est demandé aux rubriques ci-après : a) personnel temporaire pour les réunions afin d'assurer les services d'interprétation et de traduction; et b) personnel temporaire (autre que pour les réunions) durant la session de la Commission, celles de ses sept comités subsidiaires intergouvernementaux ainsi que les réunions biennuelles de son comité technique.

B. Direction exécutive et administration

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 3 746 200 dollars

- 21.24 La direction exécutive et l'administration comprend le Cabinet du Secrétaire exécutif et les services d'information de la CESAO.
- 21.25 Le Cabinet du Secrétaire exécutif assure la direction d'ensemble, supervise les programmes, les activités de planification et de coordination et oriente les politiques des divisions techniques, du programme de coopération technique et d'autres services d'appui en vue de la bonne exécution du programme de travail de la CESAO comme le prescrit l'Assemblée générale ainsi que l'application

des politiques et des mandats à l'échelle du système des Nations Unies. Il s'assure que la CESAO, en tant qu'organisme régional des Nations Unies, œuvre au développement économique et social de la région de façon décisive, veille à ce que les questions d'intérêt général se concrétisent par une action régionale comme le demandent les États membres et facilite l'expression des préoccupations communes des pays membres en les intégrant à l'ordre du jour mondial. En outre, il entretient des contacts efficaces et périodiques avec les représentants des États membres, afin d'échanger des vues sur les questions de fond d'intérêt mutuel, avec le Cabinet du Secrétaire général et avec le Bureau de coordination des commissions régionales à New York.

- 21.26 Le Cabinet du Secrétaire exécutif s'emploie également à renforcer la collaboration et la coordination entre la Commission et le Secrétariat de l'ONU, en particulier entre les cinq commissions régionales, les institutions spécialisées, les fonds et programmes. Il continuera à renforcer la coopération et la coordination avec les organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales et régionales, en particulier avec la Ligue des États arabes et ses organes subsidiaires.
- 21.27 Le Cabinet du Secrétaire exécutif supervise également la bonne marche du mécanisme intergouvernemental de la Commission, notamment la session biennale et les organes subsidiaires, le Comité consultatif des ambassadeurs et le Comité technique de la CESAO.
- 21.28 Par ailleurs, le Cabinet du Secrétaire exécutif supervise les activités des services d'information du centre d'information des Nations Unies et des services d'information des Nations Unies, dont les fonctions principales sont de diffuser des informations sur les travaux de la CESAO dans toute la région et de fournir des services d'information au Cabinet et aux divisions de la CESAO. Ces activités visent à sensibiliser le public à l'action de l'Organisation en général et à celle de la CESAO en particulier, et à mobiliser l'appui du public en ce qui concerne le rôle accru de la CESAO dans le développement économique et social de la région.

Tableau 21.8

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Assurer l'application intégrale des mandats prescrits par les organes délibérants et le respect des politiques et procédures de l'ONU en ce qui concerne la gestion du programme de travail, du personnel et des ressources financières

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Le programme de travail de la CESAO est efficacement géré et les ressources humaines et financières sont convenablement utilisées.

a) i) Fourniture dans les délais prescrits des produits et services

Mesure des résultats

2006-2007 : 85 %

2008-2009 (estimation) : 87 %

2010-2011 (objectif) : 90 %

ii) Gestion efficiente et efficace des ressources

	<i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : les dépenses représentent 100 % des ressources 2008-2009 (estimation) : les dépenses représentent 100 % des ressources 2010-2011 (objectif) : 100 % des ressources
b) Recrutement et affectation du personnel dans les délais prescrits	b) Réduction de la durée moyenne de vacance d'un poste d'administrateur <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 112 jours 2008-2009 (estimation) : 225 jours 2010-2011 (objectif) : 150 jours
c) Amélioration de la répartition géographique et de la parité des sexes dans le recrutement	c) i) Augmentation du taux de recrutement de fonctionnaires d'États membres sous-représentés ou non représentés à la Commission <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 35 % 2008-2009 (estimation) : 35,5 % 2010-2011 (objectif) : 36 % ii) Augmentation du pourcentage de femmes nommées à des postes de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur pour une durée minimale d'une année <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 46 % 2008-2009 (estimation) : 46 % 2010-2011 (objectif) : 47 %
d) Recensement des questions nouvelles exigeant l'attention des États membres	d) Augmentation du nombre de recommandations faites par les organes intergouvernementaux au sujet des questions nouvelles qui ont été portées à leur attention par la CESAO <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 92 recommandations formulées par les organes intergouvernementaux 2008-2009 (estimation) : 78 recommandations formulées par les organes intergouvernementaux 2010-2011 (objectif) : 85 recommandations formulées par les organes intergouvernementaux

e) Renforcement de la cohérence dans la politique de gestion des activités économiques et sociales de l'ONU	e) Augmentation du nombre de produits à fournir qui relèvent du mécanisme de coordination régionale ou de l'un de ses groupes de travail thématiques <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 2 produits fournis 2008-2009 (estimation) : 5 produits fournis 2010-2011 (objectif) : 7 produits fournis
f) Sensibilisation accrue du public aux activités de la CESAO pour ce qui est de traiter des priorités régionales et des questions nouvelles	f) Augmentation du nombre de clients et utilisateurs qui se servent des informations fournies par la CESAO <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 2 850 clients 2008-2009 (estimation) : 3 670 clients 2010-2011 (objectif) : 4 260 clients

Facteurs externes

- 21.29 Le Cabinet du Secrétaire exécutif devrait parvenir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions ci-après sont réunies : a) la situation politique du pays hôte et de la région ne continue pas à se détériorer; b) les gouvernements des États membres participent activement à la formulation du programme de travail de la CESAO; c) les États membres ont les moyens et la volonté de réorienter leurs politiques économiques et sociales et de réformer leurs structures; et d) les institutions nationales sont prêtes à fournir des informations utiles en temps voulu.

Produits

- 21.30 Les produits de l'exercice biennal 2010-2011 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Planification et services fonctionnels pour les sessions de la Commission et de ses organes subsidiaires (54);
 - ii) Planification et services fonctionnels pour le Comité technique de la CESAO (16);
 - iii) Planification et services fonctionnels pour les réunions du Comité consultatif des ambassadeurs (8);
 - iv) Groupes d'experts : planification et services fonctionnels pour les réunions d'une cellule de réflexion arabe (2);
 - b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publications en série : rapport annuel de la CESAO;
 - ii) Séminaires organisés par le secrétariat : séances d'information/exposés dans des écoles, des universités et d'autres enceintes sur l'activité de l'Organisation des Nations Unies en général et sur celle de la CESAO en particulier;
 - iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : brochures, prospectus, dépliants, affiches et autres articles de promotion sur l'activité de la CESAO; bulletins quotidiens d'information électronique en anglais et en arabe sur

le site Web de la CESAO; brochure d'information pour la session ministérielle de la CESAO; et bulletin hebdomadaire d'information de la CESAO;

- iv) Communiqués et conférences de presse : organisation de conférences et de points de presse pour le Secrétaire exécutif et d'autres hauts fonctionnaires ainsi que pour le lancement des publications phares et des grandes manifestations; organisation de rencontres avec la presse pour le Secrétaire exécutif et d'autres hauts fonctionnaires; préparation de communiqués de presse en anglais et en arabe sur les réunions et les activités de la CESAO et diffusion de ces communiqués aux médias dans l'ensemble de la région; et mobilisation des médias autour des réunions et des activités de la CESAO;
- v) Manifestations spéciales : planification et service des célébrations qui marquent chaque année la Journée des Nations Unies;
- vi) Supports techniques : mise à jour régulière du site Web concernant : a) le Cabinet du Secrétaire exécutif; b) les bases de données en ligne sur les médias; c) les organes consultatifs et les coordonnateurs; d) l'organe directeur sur le site Web de la CESAO;
- vii) Services d'appui électronique et audiovisuel : production de spots télévisés et/ou de documentaires à l'intention des médias dans l'ensemble de la région.

Tableau 21.9

Ressources nécessaires : direction exécutive et administration

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	3 520,6	3 520,6	16	16
Autres objets de dépense	229,0	225,6	—	—
Total partiel	3 749,6	3 746,2	16	16
Fonds extrabudgétaires	61,9	—	—	—
Total	3 811,5	3 746,2	16	16

- 21.31 Le montant de 3 520 600 dollars doit permettre de financer les 16 postes indiqués dans le tableau ci-dessus (6 administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, et 10 agents locaux).
- 21.32 Les ressources d'un montant de 225 600 dollars à la rubrique Autres objets de dépense, correspondant à une diminution de 3 400 dollars, doivent permettre de financer les objets de dépense suivants : a) le personnel temporaire (autre que pour les réunions) et les heures supplémentaires en vue d'assurer la préparation et le service de la vingt-sixième session de la Commission et de ses organes subsidiaires; b) des services de consultants pour réaliser, dans le contexte de l'établissement du rapport annuel de la CESAO, des études dans des domaines qui ne relèvent pas de la compétence des divisions organiques; c) deux réunions annuelles de réflexion qui serviraient de base à un échange de vues entre les experts sur les priorités absolues de la région; et d) les voyages des fonctionnaires du Cabinet du Secrétaire exécutif et des services d'information.

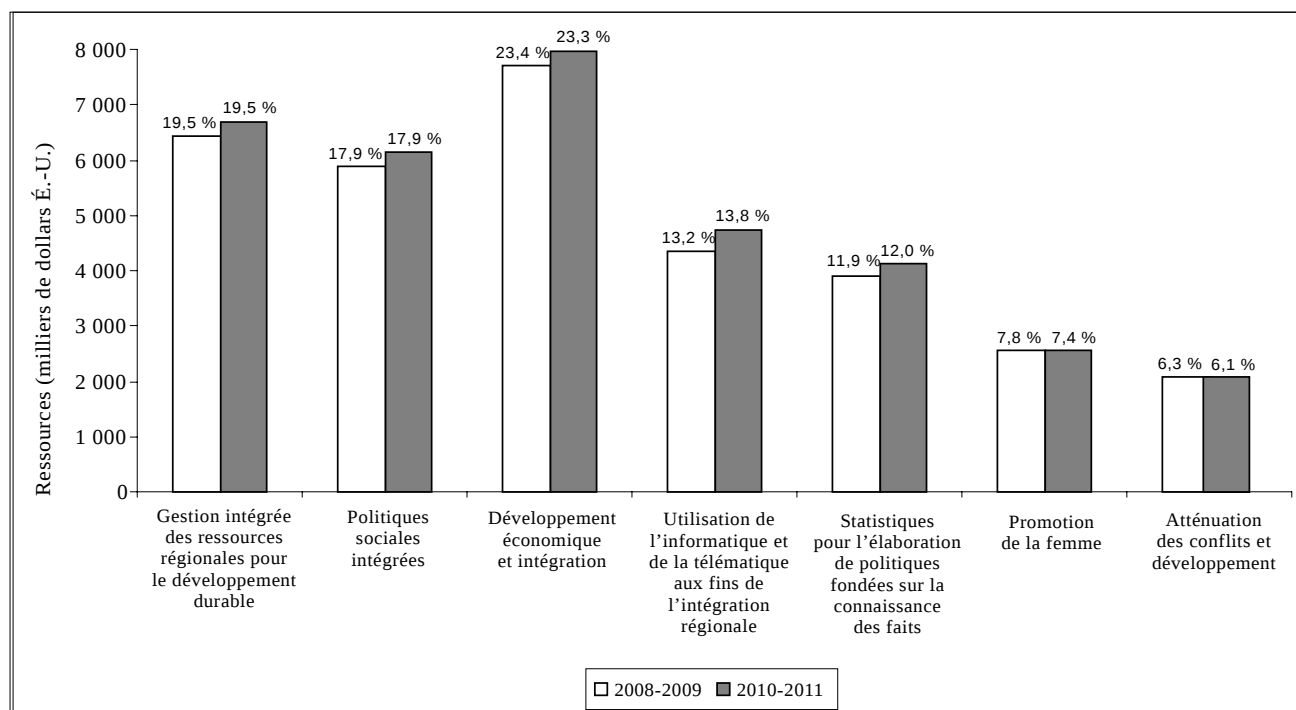
C. Programme de travail

Tableau 21.10

Ressources nécessaires, par sous-programme

Sous-programme	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
1. Gestion intégrée des ressources régionales pour le développement durable	6 428,2	6 685,2	25	25
2. Politiques sociales intégrées	5 891,3	6 149,1	23	23
3. Développement économique et intégration	7 719,2	7 979,1	30	30
4. Utilisation de l'informatique et de la télématique aux fins de l'intégration régionale	4 353,6	4 724,8	17	17
5. Statistiques pour l'élaboration de politiques fondées sur la connaissance des faits	3 911,5	4 126,7	16	16
6. Promotion de la femme	2 553,1	2 554,5	10	10
7. Atténuation des conflits et développement	2 084,6	2 087,2	8	8
Total partiel	32 941,5	34 306,6	129	129
Fonds extrabudgétaires	8 770,8	7 253,5	—	—
Total	41 712,3	41 560,1	129	129

Ressources nécessaires, par sous-programme (budget ordinaire)



Sous-programme 1

Gestion intégrée des ressources naturelles à l'appui du développement durable

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 685 200 dollars

- 21.33 La responsabilité de ce sous-programme incombe à la Division du développement durable et de la productivité. Sa mise en œuvre se fera conformément à la stratégie qui a été exposée en détail dans le sous-programme 1 du programme 18 du cadre stratégique pour la période 2010-2011.

Tableau 21.11

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Améliorer la gestion intégrée et viable des ressources naturelles de la région, en particulier dans les secteurs de l'eau et de l'énergie et dans les secteurs productifs, en tenant compte de l'environnement

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
a) Capacité accrue des pays membres de concevoir, d'adopter et de mettre en œuvre des politiques et mesures permettant une gestion plus efficace des ressources naturelles à long terme, en privilégiant la réalisation des objectifs du Millénaire et en contrant les menaces que font peser les changements climatiques	a) i) Augmentation du nombre de politiques et mesures adoptées et/ou mises en œuvre par les pays membres, avec l'assistance de la CESAO, en vue d'améliorer la gestion viable des ressources naturelles pour que soient atteints les objectifs 1 et 7 du Millénaire <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 20 politiques ou mesures adoptées 2008-2009 (estimation) : 26 politiques ou mesures adoptées 2010-2011 (objectif) : 30 politiques ou mesures adoptées ii) Augmentation du nombre de politiques et mesures conçues, adoptées et/ou mises en œuvre par les pays membres, avec l'assistance de la CESAO, en vue d'améliorer la gestion intégrée et viable des ressources naturelles, concernant notamment l'adaptation aux changements climatiques et leur atténuation <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 12 politiques ou mesures adoptées 2008-2009 (estimation) : 15 politiques ou mesures adoptées 2010-2011 (objectif) : 21 politiques ou mesures adoptées

b) Renforcement de la capacité des pays membres d'appliquer des pratiques et méthodes optimales afin de rendre plus viable le développement de l'agriculture et des zones rurales et d'améliorer la productivité et la compétitivité des petites et moyennes entreprises en utilisant des techniques appropriées et peu onéreuses qui ménagent l'environnement	b) i) Nombre accru d'institutions nouvelles ou existantes ayant recours à des pratiques et à des méthodes optimales, grâce à l'assistance de la CESAO, en vue de promouvoir un développement durable de l'agriculture et des zones rurales <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 4 institutions 2008-2009 (estimation) : 6 institutions 2010-2011 (objectif) : 8 institutions ii) Nombre accru de mesures prises par les petites et moyennes entreprises, avec l'assistance de la CESAO, pour améliorer leur compétitivité tout en utilisant des techniques appropriées et peu onéreuses <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : sans objet 2008-2009 (estimation) : 2 mesures 2010-2011 (objectif) : 6 mesures
c) Renforcement de la coopération Sud-Sud s'agissant de la gestion intégrée des ressources naturelles, l'accent étant mis sur les problèmes liés à l'eau, à l'énergie et aux changements climatiques	c) Nombre accru de réponses et/ou d'initiatives des pays membres s'agissant de leur participation à la coopération Sud-Sud promue par la CESAO en vue d'apporter des solutions aux problèmes liés à l'eau, à l'énergie et aux changements climatiques <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : sans objet 2008-2009 (estimation) : sans objet 2010-2011 (objectif) : 8 réponses et/ou initiatives

Facteurs externes

- 21.34 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les pays membres sont disposés à adopter et à appliquer les politiques de développement durable recommandées par les sommets mondiaux et les conférences mondiales et régionales; et b) la situation politique est plus stable, ce qui favorise une coopération plus étroite entre les pays membres de la région et une coopération technique plus efficace.

Produits

- 21.35 Les produits de l'exercice biennal 2010-2011 seront les suivants :
- a) Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
- i) Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale : documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Comité de l'énergie sur les travaux de sa huitième session; rapport du Comité des ressources en eau sur les travaux de sa neuvième session;

- ii) Comité des ressources en eau :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : neuvième session du Comité (6 séances);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur la vulnérabilité du secteur hydrique aux changements climatiques et les mesures d'adaptation destinées à accroître la résilience des pays membres de la CESAO;
 - iii) Comité de l'énergie :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : huitième session du Comité (4 séances);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur les politiques énergétiques et les mesures destinées à atténuer les changements climatiques dans les pays membres de la CESAO;
 - iv) Réunions de groupes d'experts spéciaux portant sur : les approches visant à encourager le secteur des transports dans la région de la CESAO à réduire ses émissions; les effets des changements climatiques sur les ressources en eau et les mesures d'adaptation dans la région de la CESAO; l'élaboration d'un plan-cadre régional pour l'adaptation de la région arabe aux effets des changements climatiques sur le secteur hydrique; la mise au point et l'utilisation de biotechnologies dans la région de la CESAO; la promotion de la participation des petites et moyennes entreprises à la réalisation de projets concernant l'amélioration du rendement énergétique/les énergies renouvelables; et la promotion d'un développement plus viable de l'agriculture et des zones rurales grâce à l'application des meilleures pratiques à une gestion durable des terres dans la région de la CESAO;
 - v) Assistance aux représentants et aux rapporteurs : appui fonctionnel et suivi de certaines résolutions adoptées par le Conseil d'administration du Conseil des ministres arabes chargés de l'électricité; appui fonctionnel et suivi de certaines résolutions par le Conseil des ministres arabes chargés des ressources en eau récemment constitué; appui fonctionnel au Secrétariat exécutif du Comité mixte sur l'environnement et le développement de la région arabe (CESAO/Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)/Ligue des États arabes) et suivi de résolutions adoptées par le Conseil des ministres arabes chargés de l'environnement;
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
- i) Publications en série : *Rapport de la CESAO sur la mise en valeur des ressources en eau, n° 4 : Capacités nationales pour la gestion des ressources hydriques partagées dans la région de la CESAO*; et *Examen de la productivité et du développement durable dans la région de la CESAO, n° 3*;
 - ii) Publications isolées : mesures d'adaptation aux effets des changements climatiques sur les ressources en eau dans la région de la CESAO; applications biotechnologiques à l'amélioration de la productivité et de la compétitivité dans la région de la CESAO; et politiques et mesures en faveur d'une utilisation durable de l'énergie dans le secteur des transports dans la région de la CESAO;
 - iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : prospectus relatif aux initiatives/recommandations régionales sur les changements climatiques [Réseau arabe pour la gestion intégrée des ressources en eau (AWARENET)]; prospectus sur la manière dont les petites et moyennes entreprises peuvent devenir des sociétés de services énergétiques; supports de promotion de la Journée mondiale de l'environnement; supports de promotion de la Journée mondiale de l'eau; supports de promotion sur les questions d'énergie dans la région; supports de

promotion sur les questions d'environnement dans la région; supports de promotion sur les questions relatives aux ressources en eau dans la région;

- iv) Supports techniques : mise au point et gestion de la page d'accueil de la CESAO consacrée à l'eau, à l'environnement, à l'énergie et à la création d'entreprises; feuille d'information sur l'amélioration du rendement énergétique dans le secteur de l'énergie électrique dans la région de la CESAO; fiche d'information sur les modes viables de production et de consommation dans les secteurs de l'énergie et de l'eau dans la région de la CESAO; rapport sur les possibilités qui s'offrent aux petites et moyennes entreprises en matière de production et de consommation de biens et de services écologiques dans certains pays membres de la CESAO; modules de formation à la gestion durable des sols; document de travail sur la gestion conjointe des ressources hydriques partagées dans le cadre d'une gestion intégrée des ressources en eau; document de travail sur les méthodes de développement rural dans la région de la CESAO : amélioration de la compétitivité des petites et moyennes entreprises et des services d'infrastructure;
- v) Services fonctionnels fournis aux réunions interinstitutions : contribution aux travaux de la session annuelle de la Commission du développement durable (dix-huitième et dix-neuvième sessions) sur les questions thématiques abordées; contribution aux réunions tenues par les instances régionales et mondiales sur les questions de l'eau, de l'énergie, du secteur de la production et de l'environnement (2); contribution aux travaux du Comité de haut niveau sur les programmes du Conseil des chefs de secrétariat des organes des Nations Unies pour la coordination (CCS) (2); appui fonctionnel aux réunions tenues par les organes de coordination des Nations Unies et les instances régionales et mondiales sur les questions de l'eau, de l'énergie, du secteur de la production et de l'environnement (2);
- c) Coopération technique (fonds extrabudgétaires) :
Projets opérationnels : Réseau arabe pour la gestion intégrée des ressources en eau; promotion de l'application de mesures de rendement énergétique dans certains pays membres de la CESAO; appui aux pays membres de la CESAO pour la gestion des ressources hydriques; et appui aux pays membres de la CESAO en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

Tableau 21.12

Ressources nécessaires : sous-programme 1

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	6 022,0	6 279,0	25	25
Autres objets de dépense	406,2	406,2	—	—
Total partiel	6 428,2	6 685,2	25	25
Fonds extrabudgétaires	316,6	234,9	—	—
Total	6 744,8	6 920,1	25	25

- 21.36 Le montant de 6 279 000 dollars prévu au titre des postes, qui fait apparaître une augmentation de 257 000 dollars par rapport à l'exercice précédent, permettra de continuer à financer 25 postes (15 postes d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur, et 10 agents locaux) comme le montre le tableau ci-dessus. L'augmentation correspond à l'effet-report de la création d'un poste P-4 avec effet à compter de janvier 2009 dans le cadre de la résolution 63/260 de l'Assemblée générale sur les activités touchant au développement.
- 21.37 Le montant de 406 200 dollars prévu au titre des dépenses autres que les postes permettra de financer les autres dépenses de personnel, les services de consultants, les réunions de groupes d'experts et les frais de voyage du personnel.
- 21.38 Les fonds extrabudgétaires, d'un montant de 234 900 dollars, serviront à financer les activités visant à promouvoir et à faciliter les modalités et les mécanismes de coopération régionale en mettant l'accent sur l'adaptation aux changements climatiques et leur atténuation, la gestion des ressources en eau et le secteur de l'énergie. La diminution nette projetée des ressources extrabudgétaires s'explique par l'achèvement attendu de certains projets en 2008-2009, et se trouve en partie annulée par le financement de nouveaux projets et de projets en cours.

Sous-programme 2 Politiques sociales intégrées

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 149 100 dollars

- 21.39 La responsabilité de l'exécution de ce programme incombe à la Division du développement social. Sa mise en œuvre se fera conformément à la stratégie exposée en détail au titre du sous-programme 2 du programme 18 du cadre stratégique pour la période 2010-2011.

Tableau 21.13

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer une vision de la politique sociale qui repose sur l'équité et l'égalité des chances pour tous, en tenant compte des spécificités régionales et des sensibilités culturelles

Réalisations escomptées

a) Renforcement de la capacité des gouvernements de concevoir des politiques publiques dans l'optique de l'équité sociale et d'y intégrer les priorités en la matière

Indicateurs de succès

a) i) Nombre accru de mesures préliminaires et d'activités de suivi mises en œuvre par les gouvernements, avec l'assistance de la CESAO, traduisant une meilleure compréhension des options existantes en matière de politique sociale et de leurs implications

Mesure des résultats

2006-2007 : 3 mesures

2008-2009 (estimation) : 6 mesures

2010-2011 (objectif) : 9 mesures

- b) Renforcement de la capacité des pays membres de faire face aux implications des changements démographiques et tout particulièrement de la forte augmentation de la population jeune, des migrations et de la bonne gouvernance urbaine lorsqu'ils fixent les orientations de portée nationale et d'adopter des politiques idoines
- ii) Nombre accru de dispositifs et d'instruments adoptés par les gouvernements, avec l'assistance de la CESAO, en matière de politique sociale
- Mesure des résultats*
 2006-2007 : aucun dispositif ou instrument
 2008-2009 (estimation) : 2 dispositifs ou instruments
 2010-2011 (objectif) : 4 dispositifs ou instruments
- b) i) Nombre accru de mesures de suivi prises par les pays membres, avec l'assistance de la CESAO, traduisant une meilleure compréhension des implications sociodémographiques de la forte augmentation de la population jeune pour les migrations et le développement
- Mesure des résultats*
 2006-2007 : 6 mesures de suivi
 2008-2009 (estimation) : 7 mesures de suivi
 2010-2011 (objectif) : 8 mesures de suivi
- ii) Nombre accru de mesures et de dispositions politiques adoptées par les pays membres, avec l'assistance de la CESAO, pour intégrer les changements démographiques et tout particulièrement la forte augmentation de la population jeune et les migrations, dans les plans et programmes axés sur le développement
- Mesure des résultats*
 2006-2007 : 4 mesures/dispositions politiques
 2008-2009 : 6 mesures/dispositions politiques
 2010-2011 : 8 mesures/dispositions politiques
- iii) Nombre accru d'initiatives prises par les gouvernements en matière de gestion des villes, avec l'assistance de la CESAO, afin d'obtenir que les pauvres bénéficient d'un logement avec garantie du droit d'occupation
- Mesure des résultats*
 2006-2007 : 5 initiatives
 2008-2009 (estimation) : 7 initiatives
 2010-2011 (objectif) : 9 initiatives

c) Participation accrue de la société civile à la concertation sur la politique sociale et à l'élaboration de la politique sociale gouvernementale

c) i) Nombre accru de consultations, de réseaux et d'accords tendant vers l'adoption d'un ensemble de mesures communes en matière de politique sociale, mises au point avec l'assistance de la CESAO

Mesure des résultats

2006-2007 : néant

2008-2009 (estimation) : 2 consultations, réseaux et accords

2010-2011 (objectif) : 6 consultations, réseaux et accords

ii) Nombre accru d'exemples d'institutions de la société civile, notamment les médias, qui plaident pour le règlement des problèmes sociaux et participent à l'élaboration des politiques sociales avec l'assistance de la CESAO

Mesure des résultats

2006-2007 : néant

2008-2009 (estimation) : 2 exemples signalés

2010-2011 (objectif) : 6 exemples signalés

Facteurs externes

- 21.40 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les pays membres demeurent résolus à atteindre les objectifs internationalement convenus et continueront à appuyer les activités visant à promouvoir des politiques sociales intégrées; b) il existe une volonté politique d'engager une concertation sociale et de renforcer les partenariats avec les parties prenantes nationales et régionales en matière de politique sociale; c) les gouvernements de la région s'engageront à rechercher l'harmonie et l'équilibre entre les priorités économiques et les résultats sociaux; d) les ressources extrabudgétaires seront à la mesure des activités envisagées; et e) il règne une stabilité politique minimale et des conditions de travail sûres.

Produits

- 21.41 Les produits de l'exercice biennal 2010-2011 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
- i) Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale : documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Comité du développement social sur les travaux de sa sixième session;
 - ii) Comité du développement social : services fonctionnels pour les réunions : huitième session du Comité (6 séances);
 - iii) Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports sur les stratégies recommandées en faveur de l'inclusion sociale dans la région de la CESAO; rapport sur la participation de la société civile à la politique publique; et rapport sur les jeunes et le chômage dans les pays membres de la CESAO;

- iv) Réunions de groupes d'experts spéciaux portant sur : la répartition équitable des services urbains; le suivi du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 dans la région arabe; le forum de la société civile arabe sur la mise en œuvre des recommandations concernant la participation des citoyens à l'élaboration des politiques publiques; la promotion d'un développement social intégré; l'examen du « Rapport n° 4 sur les politiques intégrées de développement social : dégagement d'un consensus autour de la politique sociale »; et examen de la publication sur l'analyse comparée de la participation de la société civile à l'élaboration de la politique publique;
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publications en série : « Rapport n° 4 sur les politiques intégrées de développement social : dégagement d'un consensus autour de la politique sociale »; et « Rapport n° 5 sur la population et le développement : analyse générale des lacunes et des obstacles dans la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse dans la région arabe »;
 - ii) Publications isolées : analyse comparée de la participation de la société civile à l'élaboration de la politique publique dans certains pays arabes; et les nouveaux défis qui se posent aux autorités locales : bonne gestion et services urbains équitables dans certaines villes;
 - iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : brochures sur les thèmes spéciaux à l'ordre du jour des quarante-huitième et quarante-neuvième sessions de la Commission du développement social (2); pochette de documentation sur le renforcement de la participation des citoyens à l'élaboration de la politique publique; prospectus sur l'action de la CESAO dans le domaine du développement social; bulletin du développement social (4); et profils démographiques des pays arabes;
 - iv) Supports techniques : discussions menées via Internet sur les grandes lignes du Rapport n° 4 sur la politique sociale; guide sur certains aspects de la politique sociale; entretien et mise à jour de la page d'accueil de la Division du développement social; entretien et mise à jour du site Web du Réseau d'information en matière de population (POPIN) (2); notes d'orientation sur la politique sociale; étude technique sur les bonnes pratiques à appliquer dans l'adoption du guide de politique sociale pour les observatoires urbains dans certaines villes de la région de la CESAO; étude technique sur le suivi et l'évaluation de la politique sociale dans la société civile des pays arabes; document de travail sur un cadre conceptuel pour l'intégration des migrations internationales dans la planification du développement; et document de travail sur l'examen des données d'expérience régionales et internationales concernant l'évolution institutionnelle en faveur de l'inclusion sociale;
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Services consultatifs : missions consultatives faites à la demande des pays membres afin de mettre en œuvre des programmes de renforcement des capacités dans une optique et selon une méthodologie de participation sociale;
 - ii) Stages de formation, séminaires et ateliers : programme régional de formation sur le renforcement de la participation des pouvoirs publics et de la société civile aux processus politiques; programme régional de formation sur le renforcement des capacités des observatoires urbains en matière de collecte et d'analyse des indicateurs de services urbains et de pauvreté urbaine; et programme sous-régional de formation sur l'optique de politique sociale et les points d'entrée;

- iii) Projets opérationnels : renforcement du développement humain participatif dans les pays d'Asie occidentale qui sortent d'un conflit; promotion du dialogue national sur la politique sociale; renforcement des capacités nationales pour traiter des migrations internationales : optimisation des avantages et minimalisation des effets nuisibles pour le développement; et renforcement des capacités nationales pour formuler des politiques axées sur les jeunes : comment répondre au Programme d'action mondial pour la jeunesse.

Tableau 21.14

Ressources nécessaires : sous-programme 2

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	5 499,5	5 756,5	23	23
Autres objets de dépense	391,8	392,6	—	—
Total partiel	5 891,3	6 149,1	23	23
Fonds extrabudgétaires	174,8	496,3	—	—
Total	6 066,1	6 645,4	23	23

- 21.42 Le montant de 5 756 500 dollars prévu au titre des postes, en augmentation de 257 000 dollars, permettra de financer 23 postes (14 administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, et 9 agents locaux), comme indiqué au tableau ci-dessus. L'augmentation correspond à l'effet-report de la création d'un poste P-4 avec effet à compter de janvier 2009 dans le cadre de la résolution 63/260 de l'Assemblée générale sur les activités touchant au développement.
- 21.43 Le montant de 392 600 dollars prévu au titre des autres dépenses servira à financer les autres dépenses de personnel, les services de consultants, les réunions de groupes d'experts et les frais de voyage du personnel.
- 21.44 Les fonds extrabudgétaires, d'un montant de 496 300 dollars, seront utilisés pour mieux faire comprendre les options existantes en matière de politique sociale intégrée et leurs implications, aider les pays membres à promouvoir la concertation sur la politique sociale et à prendre des mesures concrètes en faveur d'une vision politique claire, aider les pays membres à accélérer la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse, et contribuer à renforcer l'intégration des questions relatives aux migrations internationales dans les plans nationaux de développement afin d'exploiter au maximum les incidences bénéfiques de ces migrations sur le développement tout en réduisant au maximum leurs effets néfastes. L'augmentation projetée des ressources extrabudgétaires découle de l'affectation envisagée de nouveaux moyens de financement à des projets portant sur la politique sociale, la jeunesse et les observatoires urbains.

Sous-programme 3 Développement économique et intégration

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 7 979 100 dollars

- 21.45 La responsabilité de ce sous-programme incombe à la Division du développement économique et de la mondialisation. Il sera exécuté conformément à la stratégie définie au titre du sous-programme 3 du programme 18 du cadre stratégique pour la période 2010-2011.

Tableau 21.15

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Parvenir à un développement économique durable afin de réduire la pauvreté grâce à l'intégration régionale dans le contexte de la mondialisation

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
a) Amélioration de la maîtrise par les partenaires régionaux des questions à prendre en compte aux stades de la conception et de la mise en œuvre de politiques et stratégies macroéconomiques adaptées et viables axées sur la croissance économique durable, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté, conformément aux objectifs du Millénaire	a) i) Pourcentage accru de parties prenantes de la région reconnaissant que les analyses et les prestations de la CESAO en matière de politiques macroéconomiques et de stratégies de développement leur ont été profitables <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 43 % 2008-2009 (estimation) : 50 % 2010-2011 (objectif) : 55 % ii) Nombre accru de demandes d'assistance technique, notamment de services consultatifs, formulées en vue de promouvoir et mettre en œuvre des politiques macroéconomiques et des stratégies de développement s'inspirant des analyses de la CESAO <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 4 demandes 2008-2009 (estimation) : 7 demandes 2010-2011 (objectif) : 9 demandes
b) Renforcement de la capacité des pays membres de formuler et de mettre en œuvre les politiques et les mesures recommandées par le Consensus de Monterrey, en tenant compte des documents issus de la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement qui se sera tenue à Doha en 2008	b) Nombre accru de politiques et/ou de mesures adoptées par les pays membres, avec l'assistance de la CESAO, afin de mettre en œuvre les dispositions du Consensus de Monterrey, en tenant compte des documents issus de la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement

	<i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 11 politiques et/ou mesures 2008-2009 (estimation) : 15 politiques et/ou mesures 2010-2011 (objectif) : 18 politiques et/ou mesures
c) Renforcement de la capacité des pays membres de mettre en œuvre le système de transport intégré du Machrek et les autres mesures prônées par la CESAO afin d'améliorer les liaisons régionales et internationales, en tenant dûment compte des considérations environnementales	c) i) Nombre accru de mesures politiques et de dispositions adoptées par les pays membres, avec l'assistance de la CESAO, afin de rendre opérationnels les accords relatifs au système de transport intégré du Machrek arabe et les comités nationaux de facilitation des transports et des échanges <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 31 mesures politiques et/ou dispositions 2008-2009 (estimation) : 35 mesures politiques et/ou dispositions 2010-2011 (objectif) : 36 mesures politiques et/ou dispositions ii) Nombre accru de mesures adoptées par les pays membres, avec l'assistance de la CESAO, afin de promouvoir la sécurité routière et des systèmes de transport viables et respectueux de l'environnement <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 3 mesures 2008-2009 (estimation) : 6 mesures 2010-2011 (objectif) : 8 mesures
d) Capacité accrue des pays membres de négocier et de mettre en œuvre, aux niveaux sous-régional, régional et multilatéral, des accords commerciaux conçus pour promouvoir les échanges intrarégionaux et internationaux	d) i) Nombre accru de demandes d'assistance technique, notamment de services consultatifs, formulées en vue de participer au projet de services à guichet unique sur la base des travaux d'analyse réalisés par la CESAO <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 2 demandes 2008-2009 (estimation) : 3 demandes 2010-2011 (objectif) : 5 demandes ii) Augmentation du nombre de pays membres ayant négocié et appliqué des accords commerciaux, ou y ayant adhéré, avec l'assistance de la CESAO, sur leur demande <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : aucun pays 2008-2009 (estimation) : 2 pays 2010-2011 (objectif) : 4 pays

Facteurs externes

- 21.46 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les pays membres sont disposés à renforcer la coopération et l'intégration aux niveaux sous-régional et régional; b) le montant des ressources extrabudgétaires réservées aux activités demeure suffisant; c) la situation politique dans la région ne continue pas à se détériorer; et d) des statistiques actualisées et fiables sur l'économie et les transports sont diffusées.

Produits

- 21.47 Les produits de l'exercice biennal 2010-2011 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale : documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Comité des transports sur les travaux de sa onzième session; rapport du Comité technique sur la libéralisation du commerce international et la globalisation économique dans les pays de la région de la CESAO sur les travaux de sa septième session; rapport sur les choix politiques concernant les principales questions macroéconomiques; et rapport sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région arabe;
 - ii) Comité technique sur la libéralisation du commerce international et la globalisation économique dans les pays de la région de la CESAO :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : septième session du Comité technique (4 séances);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur le suivi de la Conférence internationale de Doha sur le financement du développement; et rapport sur l'évolution commerciale régionale et mondiale;
 - iii) Comité des transports : services fonctionnels pour les réunions : neuvième et dixième sessions du Comité (12 séances);
 - iv) Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport de suivi sur l'application de l'Accord international des routes internationales dans le Machrek arabe; rapport de suivi sur l'application de l'Accord sur un réseau ferroviaire international dans le Machrek arabe; rapport de suivi sur l'application du Mémorandum d'accord sur le transport maritime dans le Machrek arabe; rapport de suivi sur l'application du plan d'action pour la sécurité routière dans la région de la CESAO; et rapport sur les comités nationaux des transports et de la facilitation du commerce dans la région de la CESAO;
 - v) Réunions de groupes d'experts spéciaux consacrées à : l'examen collégial externe de la publication phare *Aperçu de l'évolution économique et sociale dans la région de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale* (2); les bases de données sur les investissements étrangers directs (IED) et l'amélioration des statistiques de ces investissements dans la région de la CESAO; l'infrastructure du financement des transports; rapports de suivi sur les résultats obtenus dans la réalisation de certains des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région; forum chargé de repenser le rôle des fonds régionaux de développement; examen collégial du rapport régional sur les objectifs du Millénaire pour le développement dans le monde arabe; les orientations recommandées dans la publication annuelle *Aperçu de l'évolution économique et sociale dans la région de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale*;

les options politiques offertes par le suivi des première et deuxième conférences internationales sur le financement du développement; l'évaluation des progrès réalisés par les pays membres de la CESAO dans le financement du développement : le rôle des envois de fonds par les travailleurs émigrés dans le financement du développement; l'intégration économique régionale entre les pays membres de la CESAO; et la facilitation des transports et des échanges dans la région de la CESAO;

b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :

- i) Publications en série : progrès réalisés dans les pays membres de la CESAO en matière de financement du développement : obstacles et marche à suivre pour aller de l'avant; rapport sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région; et *Aperçu de l'évolution économique et sociale dans la région de la CESAO*, 2009-2010 et 2010-2011 (2);
- ii) Publications isolées : évaluation de l'application de l'Accord international des routes internationales dans le Machrek arabe; financement de l'amélioration de l'infrastructure des transports et des opérations internationales dans la région de la CESAO; et impact de l'afflux des investissements étrangers directs sur les pays membres de la CESAO;
- iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : brochures sur les principales activités liées aux transports, à la facilitation du commerce et au financement du développement (3);
- iv) Manifestations spéciales : lancement du rapport sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région; et lancement de l'*Aperçu de l'évolution économique et sociale dans la région de la CESAO*, 2009-2010 et 2010-2011 (2);
- v) Supports techniques : établissement et tenue à jour des cartes de transport du Système d'information géographique; série des documents de travail sur le développement économique de la région de la CESAO (6); entretien et mise à jour de la page d'accueil de la CESAO sur le développement économique et la mondialisation; et prévisions économiques régionales (2);
- vi) Contribution aux produits communs : contributions régionales à la publication annuelle du Département des affaires économiques et sociales : *World Economic Situation and Prospects* (2); et contributions régionales à la publication *World Investment Report* de la CNUCED (2);

c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :

- i) Stages de formation, séminaires et ateliers : ateliers de formation sur les accords bilatéraux concernant les investissements, le règlement des différends, les dispositions visant à éviter la double imposition et les sorties d'IED dans la région de la CESAO; et atelier sur les conditions à remplir pour l'ouverture d'un guichet unique pour traiter des procédures et des formalités d'export/import dans la région de la CESAO;
- ii) Projets opérationnels : développement et facilitation du transport de marchandises entre les pays arabes.

Tableau 21.16

Ressources nécessaires : sous-programme 3

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	7 112,9	7 369,9	30	30
Autres objets de dépense	606,3	609,2	—	—
Total partiel	7 719,2	7 979,1	30	30
Fonds extrabudgétaires	507,3	1 262,6	—	—
Total	8 226,5	9 241,7	30	30

- 21.48 Le montant de 7 369 900 dollars prévu au titre des postes, en augmentation de 257 000 dollars, permettra de continuer de financer 30 postes (17 administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, et 13 agents locaux), comme indiqué au tableau ci-dessus. L'augmentation correspond à l'effet-report de la création d'un poste P-4 avec effet à compter de janvier 2009 dans le cadre de la résolution 63/260 de l'Assemblée générale sur les activités touchant au développement.
- 21.49 Le montant de 609 200 dollars prévu au titre des autres dépenses, en augmentation de 2 900 dollars, permettra de financer les autres dépenses de personnel, les services de consultants, les réunions de groupes d'experts et les frais de voyage du personnel.
- 21.50 Les ressources extrabudgétaires, d'un montant de 1 262 600 dollars, serviront à améliorer les compétences des fonctionnaires de pays membres de la CESAO pour la collecte et la diffusion des statistiques sur les flux des investissements étrangers directs qui permettront d'élargir les activités de la CESAO (budget ordinaire) liées au suivi de la Conférence internationale sur le financement du développement. Par ailleurs, la CESAO fournira une assistance technique aux pays membres afin de développer la facilitation du transport de marchandises entre les pays arabes. L'augmentation projetée des ressources extrabudgétaires correspond essentiellement à la mise en chantier d'un nouveau projet sur la facilitation des transports dans les pays arabes.

Sous-programme 4

**Utilisation de l'informatique et de la télématique
aux fins de l'intégration régionale**

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 4 724 800 dollars

- 21.51 La responsabilité de ce sous-programme incombe à la Division des technologies de l'information et des télécommunications. Il sera exécuté conformément à la stratégie définie au titre du sous-programme 4 du programme 18 du cadre stratégique pour la période 2010-2011.

Tableau 21.17

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Réduire la fracture numérique et édifier une société de l'information ouverte à tous et axée sur l'être humain et le développement dans la région, conformément aux documents issus du Sommet mondial sur la société de l'information et aux buts et objectifs arrêtés au niveau international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement

Réalisations escomptées
Indicateurs de succès

a) Amélioration perceptible dans les secteurs de production et de service liés à l'informatique et à la télématique au niveau régional, attestée par l'application de stratégies et de plans d'action en matière d'informatique et de télématique axés spécialement sur la prestation de services électroniques en arabe

a) i) Nombre accru de pays membres ayant formulé et appliqué des stratégies et des plans d'action axés sur le développement des secteurs de production et de service liés à l'informatique et à la télématique, avec l'assistance de la CESAO

Mesure des résultats

2006-2007 : 6 pays membres

2008-2009 (estimation) : 8 pays membres

2010-2011 (objectif) : 10 pays membres

ii) Nombre accru de partenariats, projets et initiatives régionaux visant à créer des applications des technologies de l'information et des communications (TIC), à améliorer les services en la matière et à concevoir des documents en arabe sous forme numérique, avec l'assistance de la CESAO

Mesure des résultats

2006-2007 : 5 partenariats, projets et initiatives régionaux

2008-2009 (estimation) : 7 partenariats, projets et initiatives régionaux

2010-2011 (objectif) : 9 partenariats, projets et initiatives régionaux

b) Renforcement de la capacité des pays membres de mesurer les progrès accomplis vers l'émergence d'une société de l'information et de fixer des critères en la matière, mais aussi de refondre leurs politiques et stratégies en conséquence, en tenant compte de la parité des sexes

b) i) Nombre accru de pays membres ayant recueilli des données et produit des statistiques et des indicateurs fiables et ventilés par sexe sur la société de l'information, conformes aux normes internationales en la matière et aux modèles pertinents, avec l'assistance de la CESAO

Mesure des résultats

2006-2007 : 4 pays membres

2008-2009 (estimation) : 8 pays membres

2010-2011 (objectif) : 12 pays membres

- ii) Nombre accru de pays membres ayant analysé des données aux fins de la formulation de politiques, stratégies et plans d'action en matière d'informatique et de télématique, ou ayant révisé ceux qui existaient, avec l'assistance de la CESAO

Mesure des résultats

2006-2007 : 2 pays membres

2008-2009 (estimation) : 4 pays membres

2010-2011 (objectif) : 6 pays membres

Facteurs externes

- 21.52 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) des fonds extrabudgétaires sont mis en temps voulu à la disposition de la Commission pour ses activités opérationnelles; et b) la stabilité politique est suffisante pour faciliter un cadre de coopération entre États membres dans la région et permettre l'exécution effective de la coopération technique.

Produits

- 21.53 Les produits de l'exercice biennal 2010-2011 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale : documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur le Centre technologique pour le développement; et rapport sur le suivi de l'Agenda de Tunis du Sommet mondial sur la société de l'information : progrès réalisés dans la région de la CESAO;
 - ii) Réunions de groupes d'experts sur : les conditions propices à la mise en place de services électroniques en arabe; la cinquième réunion du Comité consultatif de développement scientifique et technique et des innovations technologiques; la promotion de la coopération Sud-Sud en matière de transfert de technologies; la feuille de route régionale pour la gouvernance de l'Internet; et la normalisation de la mesure de la société de l'information dans la région de la CESAO;
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Publications en série : *Regional profile of the information society in Western Asia* (Description de la société de l'information dans la région de l'Asie occidentale); *Review of information and communication technologies and development* (Informatique, télématique et développement) (4);
 - ii) Publications isolées : mesure de l'intégration dans la société de l'information : comment définir un modèle commun de référence; et promotion du secteur de l'informatique et de la télématique pour relever les défis de l'économie du savoir;
 - iii) Brochures, fiches d'information, planches murales et pochettes de documentation : brochure sur la Division des technologies de l'information et des télécommunications; brochures et affiches sur des projets et des initiatives sur le terrain (3); dépliant sur le profil de la région; et dépliant sur la société de l'information dans la région de la CESAO;

- iv) Activités techniques : mise au point et perfectionnement de la terminologie arabe dans le domaine des TIC; mise à jour et développement d'un module commun aux TIC et au Système d'informations statistiques de la CESAO; mise à jour et maintenance de la page d'accueil consacrée aux technologies de l'information et des télécommunications sur le site de la CESAO; mécanismes pour un contenu multimédia participatif en langue arabe; descriptions nationales de la société de l'information en Asie occidentale; et feuille de route sur la gouvernance de l'Internet en Asie occidentale;
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Cours, séminaires et ateliers de formation : atelier sur l'application de modèles normalisés de mesure de la société de l'information;
 - ii) Projets opérationnels : promotion de l'industrie numérique en arabe au moyen de pépinières (phase II); harmonisation régionale de la cyberlégislation en vue de favoriser la société du savoir dans le monde arabe; et appui au Centre technologique de la CESAO.

Tableau 21.18

Ressources nécessaires : sous-programme 4

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	4 065,8	4 434,6	17	17
Autres objets de dépense	287,8	290,2	–	–
Total partiel	4 353,6	4 724,8	17	17
Fonds extrabudgétaires	194,0	331,1	–	–
Total	4 547,6	5 055,9	17	17

- 21.54 Le montant de 4 434 600 dollars prévu au titre des postes, en augmentation de 368 800 dollars, servira à financer 17 postes (10 administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, et 7 agents locaux et administrateurs recrutés sur le plan national), comme indiqué au tableau ci-dessus. L'augmentation correspond à l'effet-report de la création d'un poste P-5 et d'un poste d'administrateur recruté sur le plan national avec effet à compter de janvier 2009 dans le cadre de la résolution 63/260 de l'Assemblée générale sur les activités touchant au développement.
- 21.55 Le montant prévu pour les dépenses autres que le coût des postes (290 200 dollars, soit une augmentation de 2 400 dollars) servira à financer les autres dépenses de personnel, les services de consultants, les réunions de groupes d'experts et les frais de voyage.
- 21.56 Les fonds extrabudgétaires, d'un montant de 331 100 dollars, aideront à développer les services électroniques en arabe dans les communautés locales, contribueront à développer l'industrie numérique en arabe en Asie occidentale et à mettre en place des pépinières pour promouvoir cette industrie, et à renforcer les capacités des bureaux nationaux de statistique dans les composantes informatique et télématique. L'augmentation projetée des fonds extrabudgétaires résulte du financement anticipé de projets nouveaux et de projets existants dans l'industrie numérique en arabe.

Sous-programme 5

Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 4 126 700 dollars

- 21.57 La responsabilité opérationnelle de ce sous-programme incombe à la Division de statistique. Le sous-programme sera appliqué conformément à la stratégie énoncée dans le sous-programme 5 du programme 18 du cadre stratégique pour la période 2010-2011.

Tableau 21.19

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Améliorer la production et la diffusion de statistiques et d'indicateurs socioéconomiques de qualité, notamment d'indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire et de données ventilées par sexe, afin de faciliter l'élaboration de politiques fondées sur les faits par les responsables nationaux et internationaux et par la société civile

Réalisations escomptées

a) Amélioration des institutions nationales chargées d'établir des statistiques officielles, en particulier dans les pays en proie à un conflit et dans ceux qui sont moins avancés sur le plan des statistiques

Indicateurs de succès

a) i) Nombre accru de bonnes pratiques décrites dans les Principes fondamentaux de la statistique officielle adoptées par les bureaux de statistique nationaux des pays en proie à un conflit et de ceux qui sont moins avancés sur le plan des statistiques, avec l'assistance de la CESAO

Mesure des résultats

2006-2007 : 60 bonnes pratiques
2008-2009 (estimation) : 70 bonnes pratiques
2010-2011 (objectif) : 80 bonnes pratiques

ii) Nombre accru de bureaux de statistique nationaux qui appliquent de bonnes pratiques de diffusion, conformes aux Principes fondamentaux de la statistique officielle, avec l'assistance de la CESAO

Mesure des résultats

2006-2007 : 2 bureaux de statistique nationaux
2008-2009 (estimation) : 4 bureaux de statistique nationaux
2010-2011 (objectif) : 6 bureaux de statistique nationaux

- b) Renforcement de la capacité des bureaux de statistique nationaux de produire et de diffuser en temps opportun des statistiques et des indicateurs économiques et sociaux pertinents, fiables, et comparables, notamment les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire et des données ventilées par sexe, conformément aux normes et aux recommandations internationales en la matière
- b) i) Pourcentage accru de statistiques et d'indicateurs de base diffusés par les pays membres
- Mesure des résultats*
 2006-2007 : 40 %
 2008-2009 (estimation) : 60 %
 2010-2011 (objectif) : 70 %
- ii) Nombre accru de normes et recommandations internationales en matière de statistique, nouvelles ou révisées, appliquées par les bureaux de statistique nationaux, avec l'assistance de la CESAO
- Mesure des résultats*
 2006-2007 : sans objet
 2008-2009 (estimation) : sans objet
 2010-2011 (objectif) : 13 normes et recommandations internationales en matière de statistique, nouvelles ou révisées
- iii) Pourcentage accru d'experts statisticiens qui ont appliqué les connaissances et compétences acquises dans le cadre des formations dispensées par la CESAO au niveau national
- Mesure des résultats*
 2006-2007 : 20 %
 2008-2009 (estimation) : 35 %
 2010-2011 (objectif) : 50 %

Facteurs externes

- 21.58 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les pays membres sont disposés à produire et à diffuser leurs données statistiques; b) le montant des fonds extrabudgétaires n'est pas trop en deçà de celui prévu; c) il existe un minimum de stabilité politique et un cadre de travail sûr, avec une stabilité politique suffisante pour créer un climat de coopération entre les pays membres de la région et permettre la mise en œuvre effective de la coopération technique.

Produits

- 21.59 Les produits finals de l'exercice 2010-2011 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
- i) Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale : documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Comité de statistique sur les travaux de sa neuvième session;

- ii) Comité de statistique :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions: neuvième session du Comité (6); Bureau du Comité (2);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Groupe de travail chargé des recensements de la population et du logement; rapport sur les objectifs du Millénaire sur le développement et les indicateurs de la condition féminine; rapport sur les progrès accomplis en matière de renforcement des capacités nationales dans la région de la CESAO;
 - iii) Réunions de groupes d'experts spéciaux portant sur : la mise au point de systèmes statistiques nationaux; la communication et la diffusion des données et des métadonnées; les statistiques ventilées par sexe; la mesure de l'emploi et de ses conséquences socioéconomiques dans les pays membres de la CESAO; la comptabilité nationale et les statistiques économiques;
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
- i) Publications en série : *Bulletin on Population and Vital Statistics* (Bulletin de statistiques démographiques et autres statistiques essentielles) (2); *Bulletin on Industrial Statistics for the Arab Countries* (Bulletin de statistiques industrielles pour les pays arabes); *Bulletin on National Accounts in the ESCWA Region* (Bulletin de comptabilité nationale dans la région de la CESAO) (2); *Compendium of Environment Statistics in the ESCWA Region* (Répertoire de statistiques de l'environnement dans la région de la CESAO); *Compendium of Social Statistics and Indicators* (Répertoire des statistiques et indicateurs sociaux); *External Trade Bulletin of the ESCWA Region* (Bulletin du commerce extérieur de la région de la CESAO) (2); *Statistical Abstract of the ESCWA Region* (Rapport statistique de la région de la CESAO) (2);
 - ii) Publications isolées : rapport de statistique sur le suivi des objectifs du Millénaire pour le développement; étude sur les statistiques économiques dans la région de la CESAO : sources et méthodes;
 - iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : livret sur les statistiques dans la région de la CESAO (2); la condition féminine en chiffres dans la région de la CESAO; manuel régional sur la communication et la diffusion des données et des métadonnées; manuel régional sur les indicateurs de la condition féminine et les objectifs du Millénaire pour le développement; bulletin de statistique (2); planche murale sur les objectifs du Millénaire pour le développement dans la région de la CESAO;
 - iv) Supports techniques : mise à jour du glossaire électronique de termes statistiques; mise à jour de la page d'accueil de la CESAO sur les statistiques; mise à jour du système d'information statistique de la CESAO et des autres bases de données de l'ONU (DevInfo);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
- i) Stages, séminaires et ateliers : atelier de formation régional sur DevInfo organisé par le Groupe des Nations Unies pour le développement et la CESAO;
 - ii) Projets opérationnels : programme accéléré de données dans certains pays de la CESAO; développement des capacités en matière de recensement et d'enquêtes; programme de renforcement des capacités sur la prise en compte des femmes dans les systèmes statistiques nationaux dans la région de l'Asie occidentale et du Moyen-Orient

et de l'Afrique du Nord; application et diffusion du Système de comptabilité nationale; Programme de comparaison internationale.

Tableau 21.20

Ressources nécessaires : sous-programme 5

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	3 677,4	3 891,3	16	16
Autres objets de dépense	234,1	235,4	–	–
Total partiel	3 911,5	4 126,7	16	16
Fonds extrabudgétaires	974,5	736,0	–	–
Total	4 886,0	4 862,7	16	16

- 21.60 Le montant de 3 891 300 dollars, correspondant à une augmentation de 213 900 dollars, doit permettre de financer les 16 postes indiqués dans le tableau ci-dessus (9 postes d'administrateur et fonctionnaire de rang supérieur et 7 postes d'agent local). L'augmentation correspond à l'effet retard de la création d'un poste P-3 en janvier 2009, conformément à la résolution 63/260 de l'Assemblée générale sur les activités touchant au développement.
- 21.61 Le montant de 235 400 dollars prévu pour les autres objets de dépense, soit une augmentation de 1 300 dollars, servira à financer les autres dépenses de personnel, les services de consultants, les réunions de groupes d'experts et les frais de voyage.
- 21.62 Les fonds extrabudgétaires, d'un montant de 736 000 dollars, sont destinés à renforcer les capacités des statisticiens de la région, dans les domaines prioritaires définis par le Comité de statistique, et à leur fournir des espaces et des réseaux pour échanger des renseignements et comparer leurs expériences professionnelles et méthodologiques. La baisse prévue du montant des fonds extrabudgétaires s'explique par l'achèvement du projet relatif au Programme de comparaison internationale en 2008-2009. Le financement de la nouvelle phase reste à déterminer.

Sous-programme 6

Promotion de la femme

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 554 500 dollars

- 21.63 La responsabilité opérationnelle de ce sous-programme incombe au Centre de la femme de la CESA. Le sous-programme sera appliqué conformément à la stratégie énoncée dans le sous-programme 6 du programme 18 du cadre stratégique pour la période 2010-2011.

Tableau 21.21

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Corriger les déséquilibres entre les sexes et donner aux femmes de la région davantage de moyens d'agir, conformément aux objectifs de développement arrêtés au niveau international, notamment les objectifs du Millénaire, tout en accordant l'attention voulue aux spécificités régionales

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
a) Renforcement de la capacité des instances nationales, en particulier dans les pays en proie à un conflit, d'institutionnaliser l'égalité des sexes dans l'ensemble des politiques, plans et programmes nationaux	a) i) Nombre accru de mesures efficaces prises par les instances nationales, avec l'assistance de la CESAO, pour promouvoir l'institutionnalisation de l'égalité des sexes dans l'ensemble des politiques, plans et programmes nationaux <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 12 mesures 2008-2009 (estimation) : 14 mesures 2010-2011 (objectif) : 16 mesures ii) Nombre accru de cas dans lesquels les instances nationales appliquent les directives relatives à la protection des droits des femmes qui vivent dans des zones de conflit conçues par la CESAO <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : aucun cas 2008-2009 (estimation) : 1 cas 2010-2011 (objectif) : 3 cas
b) Renforcement de la capacité des pays membres à appliquer la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et à assurer le suivi de son application	b) i) Augmentation du nombre de mesures volontaires prises par les pays membres, avec une assistance de la CESAO qui sera fournie sur leur demande, pour refondre et ajuster leur législation afin de la mettre en conformité avec la Convention <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 8 mesures concrètes 2008-2009 (estimation) : 10 mesures concrètes 2010-2011 (objectif) : 12 mesures concrètes ii) Nombre accru d'interventions des médias nationaux et locaux, avec l'assistance de la CESAO, visant à promouvoir le réexamen et l'ajustement de la législation pour la mettre en conformité avec la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

Mesure des résultats

2006-2007 : 3 interventions des médias nationaux ou locaux

2008-2009 (estimation) : 6 interventions des médias nationaux ou locaux

2010-2011 (objectif) : 9 interventions des médias nationaux ou locaux

Facteurs externes

- 21.64 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les pays membres répondent rapidement aux demandes d'information de la CESAO; b) il existe une volonté politique, de la part des pays membres de la CESAO, de promouvoir l'institutionnalisation de l'égalité des sexes et de renforcer le pouvoir d'action des femmes; c) les pays membres prennent des mesures pour harmoniser leurs engagements en faveur des résultats des conventions et conférences internationales et les lois, règlements et pratiques en vigueur; d) la situation politique de la région est stable.

Produits

- 21.65 Les produits finals de l'exercice 2010-2011 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale : documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Comité pour les femmes sur les travaux de sa quatrième session;
 - ii) Comité pour les femmes :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : cinquième session du Comité (6 séances);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : examen des progrès accomplis dans l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes dans les pays membres de la CESAO; grandes questions thématiques relatives au développement et à la promotion de la femme dans la région arabe;
 - iii) Réunions de groupes d'experts spéciaux portant sur : l'institutionnalisation de l'égalité des sexes dans les plans et programmes des ministères du travail et des finances dans certains pays membres de la CESAO; le lancement de campagnes sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans certains médias dans les pays membres de la CESAO; l'examen par les pairs de l'Étude sur la condition de la femme dans les pays arabes : participation des femmes à la prise de décisions; les femmes et les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans les États membres de la CESAO;
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publications en série : Étude CESAO/Organisation des femmes arabes de la Ligue des États arabes sur la condition de la femme dans les pays arabes : participation des femmes à la prise de décisions; série « Les femmes et le développement » : bonnes pratiques et exemples de réussite relatifs à l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes dans certains pays arabes;

- ii) Publications isolées : directives sur l'institutionnalisation de l'égalité des sexes dans les plans et programmes des ministères du travail et des finances dans certains pays membres de la CESAO; les femmes et les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans les États membres de la CESAO;
 - iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : pochette de documentation sur la cinquième session du Comité pour les femmes; affiche de la cinquième session du Comité pour les femmes;
 - iv) Manifestations spéciales : lancement de l'Étude CESAO/Organisation des femmes arabes de la Ligue des États arabes sur la condition de la femme dans les pays arabes : participation des femmes à la prise de décisions;
 - v) Supports techniques : bulletin d'information (*Gender Newsletter*) du Centre de la femme de la CESAO (6); mise à jour de la page d'accueil du Centre de la femme de la CESAO; portail Web sur les organismes des Nations Unies et les résolutions et conventions sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, destiné aux organisations non gouvernementales;
 - vi) Contribution à l'obtention de produits communs : contribution régionale de la Commission de la condition de la femme à la question intitulée « La situation économique et sociale des Palestiniennes »;
- c) Coopération technique (fonds extrabudgétaires) :
- i) Stages, séminaires et ateliers : atelier de formation à l'intention des membres des administrations nationales chargées de la condition féminine et de la protection des femmes vivant dans des zones de conflit qui appliquent les directives de la CESAO et du HCR élaborées en 2008-2009; atelier de formation sur le rôle des parlementaires dans l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes;
 - ii) Projets opérationnels : renforcement des capacités en vue d'éliminer la violence contre les femmes dans la région de la CESAO.

Tableau 21.22

Ressources nécessaires : sous-programme 6

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	2 378,3	2 378,3	10	10
Autres objets de dépense	174,8	176,2	–	–
Total partiel	2 553,1	2 554,5	10	10
Fonds extrabudgétaires	44,5	192,2	–	–
Total	2 597,6	2 746,7	10	10

- 21.66 Le montant de 2 378 300 dollars doit permettre de continuer de financer les 10 postes indiqués dans le tableau ci-dessus (6 postes d'administrateur et fonctionnaire de rang supérieur et 4 postes d'agent local).
- 21.67 Le montant de 176 200 dollars prévu pour les autres objets de dépense, soit une augmentation de 1 400 dollars, servira à financer les autres dépenses de personnel, les services de consultants, les réunions de groupes d'experts et les frais de voyage.
- 21.68 Les fonds extrabudgétaires, d'un montant de 192 200 dollars, serviraient à financer les activités de coopération technique (ateliers et projets opérationnels) en vue de renforcer les capacités des agents de l'État, des organisations non gouvernementales et des organisations de la société civile dans le domaine de l'institutionnalisation de l'égalité des sexes et de l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. L'augmentation prévue du montant des fonds extrabudgétaires s'explique en grande partie par le lancement d'un nouveau projet sur les femmes vivant dans des zones de conflit.

Sous-programme 7 Atténuation des conflits et développement

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 087 200 dollars

- 21.69 La responsabilité opérationnelle de ce sous-programme incombe à la Section des questions nouvelles et des questions liées aux conflits. Le sous-programme sera appliqué conformément à la stratégie énoncée dans le sous-programme 7 du programme 18 du cadre stratégique pour la période 2010-2011.

Tableau 21.23

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Réduire les conséquences des conflits et de l'instabilité pour les populations et le développement socioéconomique dans la région de la CESAO

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Amélioration de la compréhension par les pays membres des dynamiques politiques et socioéconomiques, des sources et des causes profondes de l'instabilité et de leurs conséquences à long terme

a) i) Nombre accru d'agents de l'État et de représentants de la société civile qui participent aux activités normatives de la CESAO et y contribuent

Mesure des résultats

2006-2007 : aucun agent de l'État ni représentant de la société civile

2008-2009 (estimation) : 7 agents de l'État et représentants de la société civile

2010-2011 (objectif) : 10 agents de l'État et représentants de la société civile

	ii) Nombre accru d'organismes publics et d'organismes associatifs qui utilisent les éléments d'information fournis par la CESAO quant aux sources et aux causes profondes de l'instabilité et à leurs conséquences <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : aucun membre d'organismes publics ou associatifs 2008-2009 (estimation) : 2 membres d'organismes publics ou associatifs 2010-2011 (objectif) : 3 membres d'organismes publics ou associatifs
b) Renforcement de la capacité des pays membres de formuler et d'appliquer des politiques et mesures propices au développement, notamment des pratiques optimales en matière de gouvernance, qui visent à atténuer les conflits et à s'attaquer aux sources de l'instabilité	b) i) Nombre accru de politiques et de mesures promues par la CESAO et examinées par les organismes publics et les organismes associatifs qui atténuent les conséquences des conflits grâce à des activités de développement et reposent notamment sur des pratiques optimales en matière de gouvernance <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 1 politique ou mesure promue par la CESAO 2008-2009 (estimation) : 2 politiques ou mesures promues par la CESAO 2010-2011 (objectif) : 4 politiques ou mesures promues par la CESAO ii) Nombre accru d'organismes publics ou associatifs qui élaborent et mettent en œuvre des politiques et des mesures en faveur du développement avec l'assistance de la CESAO <i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 2 organismes publics ou associatifs 2008-2009 (estimation) : 3 organismes publics ou associatifs 2010-2011 (objectif) : 5 organismes publics ou associatifs

Facteurs externes

- 21.70 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) l'accès aux bénéficiaires directs continue d'exister; b) il existe une volonté politique, de la part des pays membres de la CESAO, de s'attaquer ensemble aux causes profondes des conflits et de l'instabilité; c) le montant des fonds extrabudgétaires n'est pas trop en deçà de celui prévu.

Produits

21.71 Les produits finals de l'exercice 2010-2011 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Conseil économique et social : documentation à l'intention des organes délibérants : rapports sur les répercussions économiques et sociales de l'occupation israélienne sur les conditions de vie du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et de la population arabe du Golan syrien occupé (2) ;
 - ii) Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale : documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur les conséquences des conflits et des crises politiques pour le développement socioéconomique dans la région de la CESAO ;
 - iii) Réunions de groupes d'experts spéciaux portant sur : les moyens de parvenir au développement durable dans des conditions de crise : les conflits et les objectifs du Millénaire pour le développement; la bonne gouvernance et la gestion des services publics dans les zones en proie à un conflit ou à l'instabilité politique : suivi;
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publications en série : tendances et conséquences dans le contexte des conflits (deuxième numéro);
 - ii) Publications isolées : conséquences de la crise de la sécurité alimentaire pour les pays membres de la CESAO;
 - iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : brochures sur les conditions socioéconomiques dans le territoire palestinien occupé (2); fiches d'information sur la situation socioéconomique dans les pays les moins avancés de la région; pochettes de documentation sur certaines activités de fond de la CESAO liées aux zones en proie à un conflit ou à l'instabilité politique;
 - iv) Manifestations spéciales : Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien (2);
 - v) Supports techniques : contribution au réseau d'administration publique de la CESAO sur les activités ayant trait à l'administration publique et à la gouvernance dans la région arabe, la CESAO étant l'antenne régionale du Réseau d'information en ligne de l'ONU sur l'administration et les finances publiques pour les pays arabes (2); actualisation de la page d'accueil de la CESAO sur l'atténuation des conflits et le développement; analyse de la situation portant sur le développement socioéconomique dans les pays les moins avancés de la région; document de travail sur les nouvelles questions socioéconomiques dans les pays en proie à un conflit ou à l'instabilité politique;
 - vi) Contribution à l'obtention de produits communs : contribution et participation aux réunions de la Division des droits des Palestiniens consacrées au Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien; contribution de fond aux stratégies et priorités des équipes de pays des Nations Unies en Iraq, au Liban, au Soudan, au Yémen et en Palestine; coordination du Groupe de la CNUCED sur la Palestine et contribution à ses travaux;
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Stages, séminaires et ateliers : ateliers sur la promotion de la décentralisation dans la région de la CESAO : renforcement des capacités en matière de gouvernance;

- ii) Projets opérationnels : le renforcement des capacités en matière de bonne gouvernance en vue de favoriser le développement dans les pays touchés par une crise; l'agroforesterie de la caroube et les moyens de subsistance durable et la conservation au Liban; la promotion de la bonne gouvernance : renforcement des capacités pour la gouvernance locale en Iraq; l'appui à la coexistence pacifique et à l'harmonie communautaire en Iraq au moyen de l'éducation non formelle.

Tableau 21.4

Ressources nécessaires : sous-programme 7

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	1 975,0	1 975,0	8	8
Autres objets de dépense	109,6	112,2	—	—
Total partiel	2 084,6	2 087,2	8	8
Fonds extrabudgétaires	6 559,1	4 000,4	—	—
Total	8 643,7	6 087,6	8	8

- 21.72 Le montant de 1 975 000 dollars doit permettre de continuer de financer les huit postes indiqués dans le tableau ci-dessus (5 postes d'administrateur et fonctionnaire de rang supérieur et 3 postes d'agent local).
- 21.73 Le montant de 112 200 dollars prévu pour les autres objets de dépense, soit une augmentation de 2 600 dollars, servira à financer les autres dépenses de personnel, les services de consultants, les réunions de groupes d'experts et les frais de voyage.
- 21.74 Les fonds extrabudgétaires, d'un montant de 4 000 400 dollars, serviraient à financer les activités de coopération technique (ateliers et projets opérationnels), afin de permettre aux pays membres d'atténuer les conséquences néfastes des conflits ou de l'instabilité politique pour leur développement socioéconomique et d'assurer des services publics élémentaires dans de telles circonstances. La baisse prévue du montant des fonds extrabudgétaires s'explique par l'achèvement des projets du Groupe des Nations Unies pour le développement et du Fonds d'affectation spéciale de la Banque mondiale pour l'Iraq; elle est contrebalancée en partie par l'augmentation des fonds au titre des nouveaux projets.

D. Appui au programme**Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 27 685 600 dollars**

- 21.75 L'appui au programme fait intervenir la Division des services administratifs et la Division de la planification des programmes et de la coopération technique.

Produits

21.76 Les produits attendus de la Division des services administratifs sont les suivants :

- a) Gestion et administration générales : conseils au Secrétaire exécutif sur toutes les questions intéressant l'administration, la gestion et l'organisation; orientation des politiques et coordination des services communs centraux; représentation de l'Organisation des Nations Unies dans les négociations avec le pays hôte sur diverses questions ayant trait à l'application de l'accord de siège; et contrôle de la gestion du Service de la sécurité à la CESAO;
- b) Gestion des ressources humaines : recrutement et affectations; services d'administration du personnel et d'aide sociale au personnel; formation; organisation des carrières et amélioration des compétences techniques; relations entre le personnel et la direction; services médicaux et avis juridiques; et planification de la relève, en coopération avec les directeurs de programme, l'accent étant mis sur la parité;
- c) Services budgétaires et financiers : services d'orientation, de coordination et d'appui aux directeurs de programme pour l'élaboration du projet de budget-programme et des rapports sur l'exécution du budget; contrôle d'ensemble de l'utilisation des crédits inscrits au budget ordinaire et des fonds extrabudgétaires; fourniture de services comptables et de paiement (états de paie, fournisseurs, indemnités journalières de subsistance et autres indemnités); coordination du Système intégré de gestion (SIG); élaboration des réponses de l'Administration et suivi des mesures prises comme suite aux rapports des différents organes de contrôle, tels que le Comité des commissaires aux comptes, le Corps commun d'inspection et le Bureau des services de contrôle interne; examen et analyse des propositions ayant trait à l'utilisation des fonds extrabudgétaires; élaboration de mémorandums d'accord; et négociation, suivi et application des arrangements de partage des coûts conclus avec les divers organismes des Nations Unies;
- d) Informatique et communications : services informatiques, infrastructure et standardisation des logiciels et du matériel; fourniture de services internes de programmation à toutes les divisions techniques afin d'assurer la compatibilité avec les technologies existantes et de mettre en place un système centralisé de gestion des fonctions de contrôle pour le réseau local; fourniture de services de visioconférence; et optimisation des sites Internet et intranet de la CESAO;
- e) Services centraux d'appui : administration de l'application de l'accord de siège conclu entre l'ONU et le gouvernement hôte; gestion et entretien des locaux; services commerciaux et services d'achat; services de transport, de logistique et de voyage; liaison avec les représentants du pays hôte; services postaux; tenue du registre central et du système d'archivage; et gestion des réserves et des stocks;
- f) Services de conférence : services de conférence à l'intention des organes directeurs de la CESAO et des réunions d'organes intergouvernementaux tenues sous ses auspices, y compris la préparation et la coordination des séances officielles; services d'interprétation, d'établissement des procès-verbaux de séance, de traduction et d'édition; services de documentation et de publication; et appui sous forme de services de secrétariat et de services techniques;
- g) Services de bibliothèque : services de bibliothèque et d'information à l'intention du personnel, des États membres, des bibliothèques de l'ONU, des bibliothèques de dépôt et d'autres clients, y compris l'acquisition de publications et de bases de données; indexation des documents de la CESAO sur le Système de diffusion électronique des documents pour les rendre consultables par les utilisateurs de l'Internet; et conception des pages d'accueil Internet et intranet de la bibliothèque.

21.77 Les produits attendus de la Division de la planification des programmes et de la coopération technique sont les suivants :

- a) Planification, suivi et évaluation : conseils et appui aux divisions techniques dans l'établissement du plan-programme biennal, du budget-programme, y compris les propositions de coopération technique financées par le budget ordinaire et les ressources extrabudgétaires, compte tenu des impératifs généraux et des problèmes qui font obstacle au développement régional, et dans l'exécution et l'évaluation de leur programme de travail, y compris les rapports sur l'exécution des programmes;
- b) Coordination du programme : orientation des politiques des bureaux fonctionnels afin :
 - i) d'assurer l'intégration dans le programme de la CESAO des objectifs de développement arrêtés sur le plan international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement;
 - ii) de favoriser une démarche pluridisciplinaire et des activités de collaboration;
 - iii) d'améliorer la cohérence entre les activités analytiques, normatives et opérationnelles; et
 coordination et liaison avec les autres entités du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales et d'autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales relevant ou non des Nations Unies pour assurer conjointement la programmation, en vue de donner une orientation régionale aux actions menées pour atteindre les objectifs de développement agréés par la communauté internationale, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement, et concours régional au renforcement des capacités nationales dans ce domaine;
- c) Gestion des activités de coopération technique : orientation des politiques et appui aux bureaux fonctionnels lors de l'élaboration, du suivi et de l'évaluation de leurs programmes et projets respectifs de coopération technique, y compris les projets financés par le Compte pour le développement; gestion du programme ordinaire de coopération technique et du Compte pour le développement, et coordination avec le Département des affaires économiques et sociales à cet égard; facilitation de la mise en réseau et de la gestion des savoirs dans le cadre de la coopération technique de la CESAO; appui en amont à la création de partenariats et à la mobilisation de ressources dans le contexte de la stratégie de coopération technique de la CESAO; et promotion de l'appui à l'information et à la communication et activités de promotion en faveur de programmes de coopération technique et du développement de la coopération technique.

Tableau 21.25

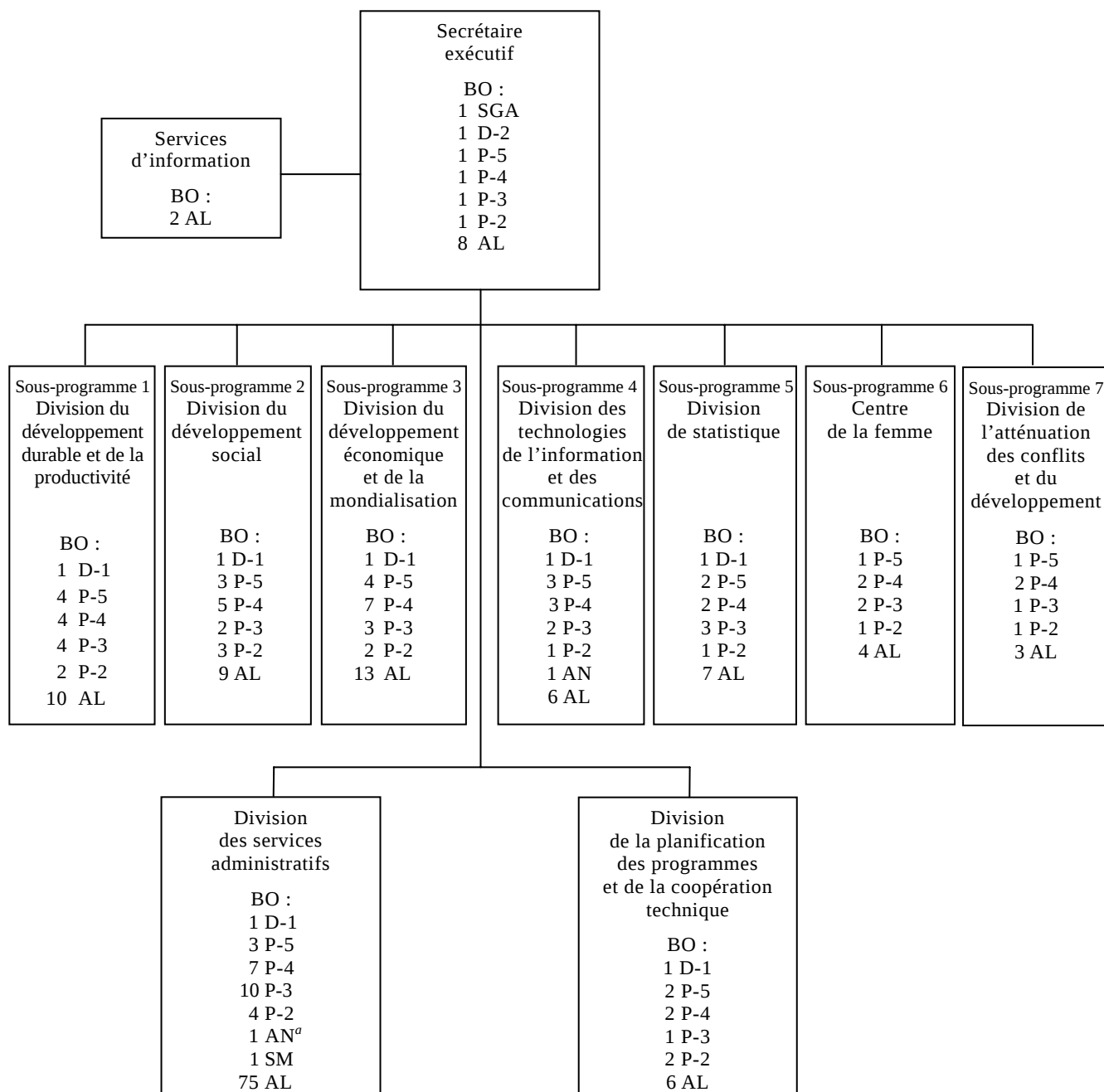
Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	19 986,2	19 999,4	116	116
Autres objets de dépense	7 896,6	7 686,2	–	–
Total partiel	27 882,8	27 685,6	116	116
Fonds extrabudgétaires	634,1	543,0	–	–
Total	28 516,9	28 228,6	116	116

- 21.78 Le montant prévu au titre des postes (19 999 400 dollars), qui fait apparaître une augmentation de 13 200 dollars, doit permettre de financer 116 postes (33 postes d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur et 83 postes d'agent local, d'agent du Service mobile et d'administrateur recruté sur le plan national) comme indiqué dans le tableau ci-dessus. L'augmentation nette s'explique par la suppression d'un poste d'agent local et la création d'un poste d'administrateur recruté sur le plan national chargé de la gestion des installations dans les Services centraux d'appui de la Division des services administratifs. La création de ce poste répond à la nécessité d'engager du personnel connaissant bien la conjoncture et les politiques et réglementations locales, et maîtrisant la langue locale. Il est proposé de créer un poste d'administrateur recruté sur le plan national compte tenu des vues exprimées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires dans son premier rapport sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009 (voir A/62/7 et Corr.1, par. 41).
- 21.79 Le montant prévu au titre des autres objets de dépense (7 686 200 dollars), qui fait apparaître une diminution de 210 400 dollars, doit notamment permettre de financer : a) les autres dépenses de personnel; b) les services de consultants chargés de fournir des services juridiques spécialisés et de renforcer les systèmes de contrôle et d'évaluation; c) les déplacements du personnel; d) les frais généraux de fonctionnement; et e) la contribution au Groupe commun des services médicaux de la CESAO. La diminution des ressources demandées tient à la suppression du crédit non renouvelable au titre de l'aménagement des bureaux et de l'acquisition du mobilier et du matériel de bureau pour les six postes créés en 2009 conformément aux dispositions de la résolution 63/260 de l'Assemblée générale sur les activités touchant au développement.
- 21.80 Le montant des fonds extrabudgétaires prévus (543 000 dollars) servirait à financer les services d'appui aux activités de coopération technique. La réduction s'explique par le fait qu'on prévoit une diminution générale du montant des fonds extrabudgétaires dont devrait disposer la CESAO pendant l'exercice biennal 2010-2011, ce qui entraînerait une baisse des recettes au titre de l'appui aux programmes.

Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2010-2011



Abréviations : BO = budget ordinaire; SGA = secrétaire général adjoint; AN = administrateur recruté sur le plan national; AL = agent local; SM = agent du Service mobile.

^a Nouveau poste.

Annexe

Produits de l'exercice 2008-2009 non reconduits en 2010-2011

<i>A/62/2, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
Sous-programme 1. Gestion intégrée des ressources régionales pour le développement durable			
21.34 a) ii)	Rapport sur le moyen d'accélérer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement relatifs à l'eau et à l'assainissement dans les pays membres de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.34 a) ii)	Rapport sur les questions de gestion de la qualité de l'eau dans les pays membres de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.34 a) iii)	Rapport sur les moyens de promouvoir la région de la CESAO en tant que marché intéressant pour l'échange des droits d'émission par le biais des projets du Mécanisme pour un développement propre	1	Activité ponctuelle
21.34 a) iii)	Rapport sur le plan décennal pour la production et la consommation durables de l'énergie dans les pays membres de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.34 a) iv)	Réunion régionale de haut niveau sur la promotion des politiques de distribution d'eau et d'assainissement et les réformes structurelles connexes	1	Activité ponctuelle
21.34 a) iv)	Pratiques de référence et mesures propres à promouvoir l'utilisation des sources d'énergie renouvelables dans la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.34 a) iv)	Adoption d'une approche axée sur des modes de subsistance durables pour promouvoir le développement rural dans la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.34 a) iv)	Gestion durable des sols en tant que pratique de référence pour promouvoir le développement rural dans la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.34 a) iv)	Rôle des réseaux énergétiques dans l'intégration régionale	1	Activité ponctuelle
21.34 a) iv)	Application des principes de gestion intégrée à la gestion des ressources hydriques communes dans la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.34 b) ii)	Amélioration du rendement des secteurs énergétiques en aval dans les pays membres de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.34 b) ii)	Amélioration de la compétitivité des petites et moyennes entreprises dans la région de la CESAO, par l'utilisation de technologies respectueuses de l'environnement	1	Activité ponctuelle
21.34 b) ii)	Renforcement de la coopération énergétique régionale aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans les pays membres de la CESAO	1	Activité ponctuelle

<i>A/62/2, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
21.34 b) ii)	Enquête régionale sur les progrès faits par les pays membres de la CESAO dans l'amélioration des services de distribution d'eau et d'assainissement	1	Activité ponctuelle
21.34 b) ii)	Étude menée conjointement par la Ligue des États arabes et la CESAO sur la contribution de la paix et de la sécurité à la promotion de l'environnement et du développement durable dans la région arabe	1	Activité ponctuelle
21.34 b) iii)	Fiches d'information sur les pratiques de référence et outils d'application à grande échelle des techniques à haut rendement énergétiques et faisant appel aux énergies renouvelables	1	Activité ponctuelle
21.34 b) iii)	Supports de promotion de la Journée arabe de l'environnement	2	Activité ponctuelle
21.34 b) iv)	Support technique portant sur les pratiques de référence et outils permettant de renforcer la productivité et la compétitivité dans les secteurs de la production	1	Activité ponctuelle
21.34 b) iv)	Établissement et perfectionnement de la terminologie arabe de la productivité et du développement durable	1	Activité ponctuelle
21.34 b) iv)	Promotion et adoption de modes de subsistance et de gestion des sols rationnels pour promouvoir le développement rural de la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.34 b) vi)	Contribution au Plan d'action de Hashimoto (conférence mondiale sur l'assainissement)	1	Activité ponctuelle
21.34 c) i)	Missions consultatives, organisées à la demande des États membres, sur des questions liées au développement durable	1	Activité ponctuelle
21.34 c) ii)	Renforcement de la capacité des pays en développement d'appliquer les normes internationales relatives aux produits agricoles commerciaux pour améliorer la compétitivité commerciale dans la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.34 c) ii)	Renforcement de la capacité des pays membres de la CESAO d'utiliser des technologies faisant appel aux énergies renouvelables pour atténuer la pauvreté dans les zones rurales	1	Activité ponctuelle
Total partiel		25	
Sous-programme 2. Politiques sociales intégrées			
21.40 a) iii)	Renforcement de l'équité sociale : intégration de tous les groupes de population dans la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.40 a) iii)	Politiques sociales équitables en milieux urbains	1	Activité ponctuelle
21.40 a) iii)	Renforcement des partenariats entre les organismes publics et les institutions de la société civile selon le principe de la participation sociale dans les pays de la CESAO	1	Activité ponctuelle

<i>A/62/2, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
21.40 a) iii)	Adaptation de la politique sociale aux villes de la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.40 a) iii)	Forum arabe pour les politiques sociales	1	Activité ponctuelle
21.40 b) ii)	Cartographie des inégalités sociales dans la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.40 b) ii)	Situation actuelle et avenir de la ville arabe : une politique de promotion de l'intégration sociale	1	Activité ponctuelle
21.40 b) iii)	Pochettes de documents sur des questions concernant l'équité, le développement social, la croissance durable et les objectifs du Millénaire pour le développement	4	Activité ponctuelle
21.40 b) iv)	Lancement de la cartographie des inégalités sociales dans la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.40 b) iv)	Manifestation spéciale sur les jeunes	1	Activité ponctuelle
21.40 b) v)	Guide pour la sélection et la collecte des indicateurs de développement social dans la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.40 b) v)	Guide pour le renforcement des capacités des institutions de la société civile et du secteur public de contribuer à la formulation, à l'application et au suivi de la politique sociale dans les pays membres de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.40 b) v)	Rôle des médias dans la promotion du développement social dans la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.40 b) v)	Appui au réseau pour le développement social	2	Activité ponctuelle
21.40 b) vi)	Table ronde sur la position des pays membres de la CESAO concernant un point particulier, en préparation à la quatrième session du Forum urbain mondial	1	Activité ponctuelle
21.40 c) iii)	Deuxième phase de la campagne régionale pour la sécurité d'occupation et la bonne gouvernance urbaine	1	Activité ponctuelle
21.40 c) iii)	Migrations internationales au Moyen-Orient : analyses comparatives et propositions touchant la création d'un réseau d'échanges sur les stratégies communes	1	Activité ponctuelle
21.40 c) iii)	Coopération interrégionale pour le renforcement de l'intégration sociale, de l'égalité entre les sexes et de la promotion de la santé aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement	1	Activité ponctuelle
21.40 c) iii)	Développement humain participatif dans les pays de la région de la CESAO qui sortent d'un conflit	1	Activité ponctuelle
Total partiel		23	

A/62/2, paragraphe	Produit	Quantité	Explication
Sous-programme 3. Développement économique et intégration			
21.46 a) iv)	Législation relative au transport multimodal dans la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.46 a) iv)	Examen de l'évolution des politiques commerciales dans la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.46 b) i)	<i>Annual Review of Developments in Globalization and Regional Integration in the countries of the ESCWA region</i> (2008, 2009)	2	La Direction ayant demandé que les publications phares soient regroupées, l' <i>Annual Review</i> sera fusionné avec l' <i>Aperçu de l'évolution économique et sociale dans la région de la CESAO</i>
21.46 b) i)	<i>Economic Trends and Impacts</i> , n° 5	1	Afin de réduire le nombre de publications et d'améliorer la qualité des travaux de recherche, cette collection est remplacée par une série de documents de travail.
21.46 b) ii)	Étude de l'évolution des politiques commerciales et de l'amélioration correspondante des résultats commerciaux dans la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.46 b) ii)	Modalités de création d'un guichet unique chargé des procédures et des formalités d'importation et d'exportation dans les pays membres de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.46 b) ii)	Intégration économique régionale des pays arabes	1	Activité ponctuelle
21.46 b) iii)	Enseignements tirés de l'application du système bancaire islamique en Asie	1	Activité ponctuelle
21.46 b) iii)	Carte du système de transport intégré dans le Machrek arabe	1	Activité ponctuelle
21.46 b) v)	Documents d'information sur des sujets de négociations à l'Organisation mondiale du commerce, visant à aider les membres de la CESAO à se préparer pour la prochaine Conférence ministérielle de l'Organisation	1	Activité ponctuelle
21.46 b) v)	Législation et pratiques du transport multimodal intégré dans la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.46 b) v)	Cadre institutionnel régissant les transports dans la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.46 c) i)	Commerce et négociations de l'Organisation mondiale du commerce et adhésion à l'Organisation	1	Activité ponctuelle
21.46 c) i)	Investissement étranger direct	1	Activité ponctuelle
21.46 c) ii)	Séminaire sur l'accroissement de la participation aux négociations commerciales multilatérales	1	Activité ponctuelle
21.46 c) iii)	Sorties d'investissement étranger direct de la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle

<i>A/62/2, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
21.46 c) iii)	Mise en œuvre du système de transport intégré du Machrek arabe	1	Activité ponctuelle
21.46 c) iii)	Promotion des politiques économiques et commerciales axées sur la croissance régionale aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Asie occidentale	1	Activité ponctuelle
Total partiel		19	
Sous-programme 4. Utilisation de l'informatique et de la télématique aux fins de l'intégration régionale			
21.52 a) iii)	Développement du secteur des technologies de l'information et des communications (TIC) dans la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.52 a) iii)	Applications TIC et services électroniques dans le secteur public de la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.52 a) iii)	Suite donnée, au niveau régional, au Sommet mondial sur la société de l'information et à l'Agenda de Tunis (plan d'action régional de la CESAO relatif à l'édification de la société de l'information)	1	Activité ponctuelle
21.52 b) ii)	Gouvernance de l'Internet : défis et perspectives pour la région arabe	1	Activité ponctuelle
21.52 b) ii)	Les services électroniques dans la région de la CESAO: comment susciter la confiance	1	Activité ponctuelle
21.52 b) ii)	Influence des TIC sur le développement local dans les pays membres de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.52 b) iii)	Brochures et affiches sur la suite donnée, au niveau régional, au Sommet mondial sur la société de l'information et à l'Agenda de Tunis (plan d'action régional de la CESAO pour l'édification de la société de l'information)	4	Activité ponctuelle
21.52 b) iii)	Brochure sur le centre de technologie de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.52 c) i)	Exécution du plan d'action régional pour l'édification de la société de l'information (y compris la promotion des principaux indicateurs TIC, dans le cadre de la suite donnée à l'Agenda de Tunis)	1	Activité ponctuelle
21.52 c) ii)	Atelier sur la fourniture de services électroniques dans la société civile	1	Activité ponctuelle
21.52 c) iii)	Définition d'un système pour les noms de domaine en arabe	1	Activité ponctuelle
21.52 c) iii)	Installation de pépinières d'entreprises spécialisées en TIC, visant à promouvoir l'industrie numérique en arabe par des partenariats entre le secteur public et le secteur privé	1	Activité ponctuelle
21.52 c) iii)	Création de réseaux de savoir au moyen de points d'accès au TIC pour les milieux défavorisés	1	Activité ponctuelle

<i>A/62/2, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
21.52 c) iii)	Prix d'excellence de la CESAO pour la meilleure réalisation en matière d'édification de la société de l'information	1	Activité ponctuelle
21.52 c) iii)	Les TIC dans l'enseignement en Iraq	1	Activité ponctuelle
Total partiel		18	
Sous-programme 5. Statistiques pour l'élaboration de politiques fondées sur la connaissance des faits			
21.58 a) i)	Rapport relatif au renforcement du rôle des systèmes statistiques au niveau national, conformément aux Principes de la statistique officielle	1	Activité ponctuelle
21.58 a) ii)	Rapport sur les défis à relever et les possibilités à saisir par la région de la CESAO pour accélérer l'application du système de comptabilité nationale de 1993, tel que révisé	1	Activité ponctuelle
21.58 a) iii)	Système de comptabilité nationale de 1993	1	Activité ponctuelle
21.58 a) iii)	Collecte et analyse des statistiques et des indicateurs de l'énergie	1	Activité ponctuelle
21.58 a) iii)	Mesure des indices de pauvreté	1	Activité ponctuelle
21.58 a) iii)	Groupe de travail des responsables des offices nationaux de statistique de la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.58 a) iii)	Réunion du groupe de travail sur la série de recensements de la population et du logement qui auront lieu en 2010	2	Activité ponctuelle
21.58 b) ii)	Étude sur les comptabilités nationales dans la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.58 b) ii)	Cadre de la comptabilité économique et environnementale dans la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.58 b) ii)	Étude sur le commerce international : sources, méthodes et cadre conceptuel dans la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.58 b) ii)	Manuel régional de mesure de la pauvreté dans la région de la CESAO, incluant les pratiques optimales	1	Activité ponctuelle
21.58 b) ii)	Étude relative aux enquêtes sur les ménages intégrées dans la région de la CESAO, visant à renforcer la production d'indicateurs permettant de suivre la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement	1	Activité ponctuelle
21.58 b) iii)	Suivi de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement : rapport statistique	1	Activité ponctuelle
21.58 b) iii)	Systèmes statistiques dans la région de la CESAO	2	Activité ponctuelle
21.58 b) iii)	Pochettes de documentation sur l'action de la CESAO dans le domaine des statistiques, dont une consacrée au Comité de statistique	2	Activité ponctuelle
21.58 b) iv)	Mise au point et perfectionnement de la terminologie arabe dans le domaine des statistiques	2	Activité ponctuelle

<i>A/62/2, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
21.58 c) i)	Harmonisation des statistiques économiques et mise en œuvre du système de comptabilité nationale de 1993, établissement de statistiques et définition d'indicateurs relatifs au commerce international et à l'environnement	1	Activité ponctuelle
21.58 c) i)	Recensements de la population et du logement, enquêtes sur les ménages, statistiques ventilées par sexe et indicateurs sociaux	1	Activité ponctuelle
21.58 c) ii)	Séminaires sur des questions de statistique, organisés à l'intention des responsables des offices nationaux de statistique des pays de la CESA	1	Activité ponctuelle
21.58 c) ii)	Ateliers régionaux de formation organisés par la Division de statistique et la CESA sur l'application des principes et des recommandations concernant les recensements de la population et du logement (révision 2)	1	Activité ponctuelle
Total partiel		24	
Sous-programme 6. Promotion de la femme			
21.64 a) ii)	Rapport sur l'examen décennal des progrès réalisés dans l'application de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing dans la région arabe	1	Activité ponctuelle
21.64 a) iii)	Révision des directives visant à accroître l'efficacité des administrations nationales chargées de la condition de la femme dans les pays de la CESA	1	Activité ponctuelle
21.64 a) iii)	Maîtrise des ressources économiques par les femmes et accès des femmes au financement, y compris au microfinancement	1	Activité ponctuelle
21.64 a) iii)	Examen décennal des progrès réalisés dans l'application de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing dans la région arabe	1	Activité ponctuelle
21.64 b) ii)	Directives pour la protection des droits de la femme dans la région de la CESA pour l'utilisation appropriée des résolutions de l'ONU et des protocoles internationaux sur la guerre et les conflits armés	1	Activité ponctuelle
21.64 b) ii)	Directives révisées pour l'amélioration de l'efficacité des actions menées par les administrations nationales chargées de la condition féminine dans les pays de la CESA	1	Activité ponctuelle
21.64 b) iii)	Affiche pour l'examen régional préparatoire de la situation 15 ans après la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, dans le cadre de la quatrième session du Comité pour les femmes	1	Activité ponctuelle
21.64 b) iii)	Magazine électronique des femmes arabes	12	Activité ponctuelle

<i>A/62/2, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
21.64 b) v)	Mise au point et perfectionnement de la terminologie arabe dans le domaine de la promotion de la femme	2	Activité ponctuelle
21.64 b) v)	Réseau électronique de partage des connaissances entre les administrations nationales chargées de la condition féminine dans les pays de la CESAO, y compris l'échange des pratiques optimales et des enseignements tirés de la création d'un réseau électronique de ces administrations nationales en Afrique	2	Activité ponctuelle
21.64 b) vi)	Production d'un DVD/vidéogramme sur la promotion de la femme dans la région arabe, en vue de la quatrième session du Comité pour les femmes qui sera consacrée à l'examen préparatoire des progrès réalisés 15 ans après la Déclaration et le Programme d'action de Beijing	1	Activité ponctuelle
21.64 b) vi)	Présentation, sur supports DVD et vidéo, de la situation économique et sociale des Palestiniennes à la session du Conseil économique et social	1	Activité ponctuelle
21.64 c) i)	Généralisation de la perspective antisexiste et analyse de la condition de la femme	1	Activité ponctuelle
21.64 c) i)	Préparation de rapports de pays sur la promotion de la femme	1	Activité ponctuelle
21.64 c) ii)	Ateliers de formation visant à renforcer la capacités des administrations nationales chargées de promouvoir la condition féminine dans la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
21.64 c) ii)	Atelier de formation aux contacts avec la presse, à l'intention des candidates aux élections parlementaires	1	Activité ponctuelle
21.64 c) iii)	Programmes de formation de formateurs à l'intention des administrations nationales chargées de promouvoir la condition de la femme et de renforcer le pouvoir d'action des femmes dans la région de la CESAO	1	Activité ponctuelle
Total partiel		30	
Sous-programme 7. Atténuation des conflits et développement			
21.70 a) iii)	Table ronde consultative sur l'élaboration de programmes et la coordination entre les organismes des Nations Unies, d'autres organes multilatéraux et des institutions civiles s'occupant de développement en période de conflit et au lendemain d'un conflit en Asie occidentale	1	Activité ponctuelle
21.70 a) iii)	Réflexion sur des questions nouvelles ou relatives aux conflits	2	Activité ponctuelle
21.70 b) i)	Tensions ethniques et confessionnelles en Asie occidentale : causes profondes et difficultés à surmonter	1	Activité ponctuelle

<i>A/62/2, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
21.70 b) ii)	Brochure sur les pratiques exemplaires en matière d'exécution des programmes de développement socioéconomique dans des zones en proie à des conflits ou à l'instabilité politique	1	Activité ponctuelle
21.70 b) iv)	Organisation des secours et des interventions et coordination pour assurer les services publics en période de crise dans la région de l'Asie occidentale	1	Activité ponctuelle
21.70 b) v)	Documentaire sur les pratiques exemplaires en matière de réalisation de programmes ou projets de développement socioéconomique dans des zones en proie à un conflit	1	Activité ponctuelle
21.70 b) vi)	Concours régionaux au Bureau d'appui pour la consolidation de la paix	2	Activité ponctuelle
21.70 c) i)	Questions de développement socioéconomique qui se dessinent dans les pays en proie à un conflit ou à l'instabilité politique	1	Activité ponctuelle
21.70 c) ii)	Ateliers sur la promotion du dialogue intercommunautaire entre la société civile et les institutions publiques dans les zones en proie à un conflit ou à l'instabilité politique en Asie occidentale	1	Activité ponctuelle
21.70 c) ii)	Ateliers sur les méthodes modernes d'organisation des services publics dans les zones en proie à un conflit en Asie occidentale	1	Activité ponctuelle
21.70 c) iii)	Lutte contre les tensions ethniques et confessionnelles dans la région arabe, en particulier lorsqu'elles touchent les jeunes et les femmes	1	Activité ponctuelle
21.70 c) iii)	Renforcement des capacités de gestion du secteur public en Iraq, en coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement	1	Activité ponctuelle
Total partiel		14	
Total		153	